

LIBYE

LA TURQUIE FUSTIGE L'APPROCHE «DESTRUCTRICE» DE LA FRANCE

Page 7

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6728 - MERCREDI 1er JUILLET 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DÉCLARATIONS FISCALES ANNUELLES

Prorogation du délai jusqu'au 30 juillet

Page 4

NON-RESPECT DES MESURES PRÉVENTIVES

DJERAD DURCIT LE TON

Au lendemain des instructions du président de la République, le Premier ministre en concertation avec le Comité scientifique et l'autorité sanitaire, a arrêté une série de dispositions visant à renforcer la démarche « progressive » et « flexible » adoptée, adossée à un meilleur ciblage des mesures restrictives préconisées dans la gestion de l'urgence sanitaire liée au Covid-19.

Page 2



336 NOUVEAUX CAS ET 7 MORTS EN 24 HEURES

Nouveau record des contaminations

Page 2

CONTRÔLE ET RÉPRESSION DES FRAUDES

Vers la mobilisation de la majorité du personnel

Page3

EXAMENS DU BAC ET BEM

Le planning détaillé des épreuves dévoilé

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

NON-RESPECT DES MESURES PRÉVENTIVES

Djerad durcit le ton

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a accusé, hier, une catégorie de citoyens qui ne respectent pas les mesures de prévention d'être responsable de la recrudescence de la pandémie du Covid-19 en Algérie ces dernières semaines.



«En dépit de tous les moyens de sensibilisation, il y a une catégorie de citoyens qui sont conscients, responsables, nationalistes et humanistes, pour se protéger eux-mêmes et protéger les autres. Malheureusement, il y a une autre catégorie de citoyens, inconsciente, et qui a la responsabilité dans la persistance de cette épidémie et son rebond ces dernières semaines», a accusé le premier ministre depuis la wilaya de Tindouf où il était en visite de travail et d'inspection. «Ceux qui ne respectent les mesures de prévention, sont indirectement responsables de la morts d'Algériens», a déclaré Djerad, car, a-t-il poursuivi, «ces citoyens ne se sont pas protégés eux-mêmes et n'ont pas protégé les autres». «La solidarité dans le contexte actuel, c'est de nous protéger nous-mêmes et protéger les autres», a-t-il ajouté. Selon Djerad, « il faut sensibiliser mais aussi réprimer ». « Il faut que les lois de la République soient strictement appliquées sur certaines personnes, et elles seront appliquées », a-t-il dit. « Nous n'accepterons pas que des individus mènent le pays à l'anarchie avec ces moyens », a-t-il ajouté. « Ceux qui encouragent les jeunes à sortir sans porter le masque ont des arrières pensées et objectifs politiques », a encore accusé Djerad, qui a précisé que ces personnes ne vivent pas en Algérie.

Au lendemain des instructions du président de la République, le Premier ministre en concertation avec le Comité scientifique et l'autorité sanitaire, a arrêté une série de dispositions visant à renforcer la démarche « progressive » et « flexible » adoptée, adossée à un meilleur ciblage des mesures restrictives préconisées dans la gestion de l'urgence sanitaire liée au Covid-19. Il a été ainsi décidé de la reconduction jusqu'au 13 juillet 2020 du dispositif actuel de réaménagement du confinement à domicile de 20h00 à 5h00du matin pour 29 wilayas. La levée du confinement pour le reste des wilayas a été maintenue.

Cependant, l'instauration d'un confinement partiel est laissée à l'appréciation des responsables locaux, en fonction de la situation épidémiologique de leur circonscription.

« Les Walis doivent, lorsque la situation sanitaire l'exige et après aval des hautes autorités du pays, procéder au confinement partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs localités, communes ou quartiers connaissant des foyers ou des clusters de contamination », indique-t-on. Ces responsables locaux et services de sécurité ont été également instruits à l'effet d'appliquer, avec toute la rigueur et la fermeté nécessaires, les sanctions prévues par la loi et les règlements en vigueur y compris la verbalisation, la mise en fourrière et la formalisation des procédures judiciaires appropriées, à l'encontre de tout contrevenant aux mesures de prévention sanitaire.

Pour ce qui est des wilayas qui connaissent une circulation active du virus, il a été décidé de suspendre pour une durée de 15 jours, les marchés hebdomadaires, les marchés à bestiaux et les centres commerciaux et les lieux de concentration de commerces.

Les services du ministère du Commerce doivent aussi jouer un rôle en procédant à des actions de contrôle au niveau des commerces et marchés, accompagnés de la force publique afin de veiller au respect des mesures barrières, à l'instar du port du masque et la distanciation physique. A l'origine de la propagation du COVID-19, ces derniers jours, les rassemblements et les regroupements familiaux, notamment la célébration de mariages et de circoncision, sont strictement interdits. Ignorée par les citoyens, l'obligation du port du masque est toujours en vigueur. Même dans les véhicules particuliers, l'obligation de son port a été réinstaurée. En outre, le gouvernement qui a donné instruction de renforcer la surveillance épidémiologique, notamment à travers des enquêtes approfondies, envisage aussi d'intensifier les compagnes de communication et de sensibilisation des citoyens qui doivent jouer, note-t-on, un rôle pour stopper la circulation du virus. En somme, toutes ces mesures préventives qui ont été instaurées, rappelons-le, depuis la propagation du virus dans le pays, mais durcies cette fois, sont mises à l'épreuve du terrain.

Lilia Aït Akli

336 NOUVEAUX CAS ET 7 DÉCÈS EN 24 HEURES

Nouvelle hausse record des contaminations

LE BILAN de la pandémie du nouveau coronavirus continue de s'alourdir en Algérie, avec 336 nouvelles contaminations, 223 guérisons et 7 morts supplémentaires en 24 heures, portant le total des cas confirmés à 13.907, des guérisons à 9.897 et celui des décès à 912, a déclaré hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

« Trois cent trente six nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 223 guérisons et sept décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie», a indiqué Pr Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 32.34 cas pour 100.000 habitants.

Le responsable a signalé que 24% des décès concernent des personnes âgées entre 25 et 60 ans tandis que 74% celles de plus de 60 ans.

Les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 58% des cas de contamination au coronavirus et ceux âgées de plus de 60 ans représentent 29%.

Il a également fait savoir que 32 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que sept autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif à la covid-19 durant les dernières 24 heures.

Selon la même source, 22 wilayas ont enregistré entre 1 et 5 cas, tandis que 19 autres ont recensé plus de six cas chacune.

Les wilayas de Blida, Alger, Sétif, Oran et Constantine représentent à elles seules 42.5% des cas de contamination et 43 % des décès enregistrés sur le territoire national.

Concernant les patients sous traitement, le Pr Fourar a souligné que leur nombre a atteint 30.654, précisant que 47 patients sont actuellement admis dans les unités de soins intensifs (42 la veille).

Enfin, Pr Fourar a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie.

Rappelant que tous les moyens nécessaires pour endiguer l'épidémie ont été mobilisés par l'Etat, Pr Fourar a indiqué que les lits réservés par la tutelle n'ont pas tous été utilisés. De même, il a assuré de la disposition du ministère de la Santé à « offrir, si nécessaire, davantage de structures aussi bien de lits que d'équipements destinés à la réanimation ».

Pour le spécialiste, le meilleur moyen de réduire le nombre des cas demeure l'application stricte des mesures préventives, notamment de port obligatoire de la bavette, comme stipulé dans le décret exécutif.

Pr Fourar a aussi appelé toutes ces wilayas, à « mettre en place un plan de communication local en vue de sensibiliser les citoyens au respect des gestes barrières pour briser la chaîne de contamination».

A l'échelle mondiale, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec 10.473.488 de cas confirmés dont 5.715.993 sont considérés aujourd'hui comme guéris et plus de 509.736 décès.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 129.031 décès pour 2.695.685 cas. Au moins 1.122.678 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 58.314 morts pour 1.368.195 cas, le Royaume-Uni avec 43.575 morts (311.965 cas), l'Italie avec 34.744 morts (240.436 cas), et la France avec 29.813 morts (200.667 cas).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 83.531 cas (19 nouveaux entre lundi et mardi), dont 4.634 décès et 78.469 guérisons.

L'Europe totalisait mardi à 11h00 GMT 196.686 décès pour 2.670.500 cas, les Etats-Unis et le Canada 134.751 décès (2.694.400 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 113.933 décès (2.530.877 cas), l'Asie 34.338 décès (1.276.020 cas), le Moyen-Orient 15.968 décès (746.780 cas), l'Afrique 9.843 décès (394.503 cas) et l'Océanie 133 décès (9.328 cas).

Mohamed Mecelti

CONTRÔLE ET RÉPRESSION DES FRAUDES

Vers la mobilisation de la majorité du personnel

Le ministère du Commerce entend raffermir les mesures de contrôle et de répression de la fraude, en mobilisant 75 % du personnel de ses directions locales. C'est du moins la décision annoncée avant-hier par le ministre du Commerce Kamel Rezig, lors d'une visite de travail effectuée dans la wilaya de Jijel, précisant que la mission d'agent de contrôle consiste à un travail de terrain, afin de protéger le consommateur et surveiller l'action concurrentielle.



«Une instruction sera adressée prochainement à toutes les directions du commerce du pays à l'effet de mobiliser 75% de leurs effectifs pour assurer la mission de contrôle et de répression de la fraude», indique le ministre.

Et de souligner : «L'agent du commerce est tenu d'être présent sur le terrain et dans le bureau, il convient de garder uniquement le nombre d'employés devant assurer le fonctionnement de l'administration, car le rôle de la direction du Commerce est de protéger le consommateur et contrôler les marchés et l'action concurrentielle».

La direction du Commerce, explique M Rezig, doit revenir à son rôle de contrôle, ajoutant que la mission de ses institutions est de s'assurer du respect des obligations légales mises à la charge des intervenants, et de la conformité des biens et services et non pas une mission administrative.

Le ministre a en outre donné comme délais de rigueur la fin de l'année pour réduire les délais d'attribution des registres de commerce, mettant l'accent sur l'élargissement des circonscriptions de retrait des registres de commerce. Cette disposition devrait concerner l'ensemble des artisans itinérants à l'instar des électriciens, des plombiers et des mécaniciens, dont l'activité ne nécessite pas un local, ce qui va permettre, estime-t-il , de créer de nouveaux postes d'emploi.

A ce titre, le ministre a insisté sur l'importance de redoubler les efforts de sensibilisation en direction des commerçants, en les incitant à basculer de la formule classique des registres de commerce aux registres de commerce électroniques .

Concernant les procédures administratives relatives au retrait du registre du commerce, M Rezig a exhorté les services locaux à œuvrer à alléger les documents exigés en la matière pour limiter le dossier à un seul document, et diminuer à 1.000 DA, le tarif de délivrance du registre du commerce. Il a également insisté sur la dématérialisation des procédures en mettant en place des plateformes électriques, afin que les commerçants puissent déposer leurs déclarations en ligne.

Pour rappel, les brigades de contrôle de qualité relevant du département du Commerce avait procédé en mars dernier à la saisie d'une quantité des produits impropres à la consommation d'une valeur de 17 millions de DA. Cette opération était le fruit de l'intensification du dispositif de contrôle engagé par le ministère du Commerce en coordination avec les services de la sûreté de la wilaya d'Alger, visant à faire barrage à toute tentative de spéculation.

L' ensemble des interventions de la répression des fraudes ont été opérées dans les différents marchés de gros et même auprès des commerces de proximité destinés aux produits alimentaires. Elles coïncident avec la recrudescence du phénomène de la fraude qu'a connue l'activité commerciale pendant la période de la crise sanitaire actuelle. Malgré le renforcement du contrôle, l'on constate toujours des infractions liées à la fraude ou encore au non-respect des mesures préventives obligatoires contre la Covid-19 dans les espaces commerciaux. Les autorités publiques ont décidé avant-hier de suspendre temporairement les activités qui n'observent pas les protocoles sanitaires à l'images de certains marchés hebdomadaires et des centres commerciaux qui se transforment en vecteur accélérateur de la contagion.

Aziza Mehdid

EXAMENS DU BAC ET BEM

Le planning détaillé des épreuves dévoilé

LE PLANNING des examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour la session 2020, vient d'être dévoilé par le ministère de l'Éducation nationale.

Les épreuves du BAC se dérouleront du 13 au 17 septembre et débuteront avec la matière langue et littérature arabe pour toutes les branches, alors que la période de l'après-midi du même jour sera réservée aux sciences islamiques et au droit pour la filière gestion et économie, a indiqué le ministère sur sa page Facebook. Pour le deuxième jour du BAC, la période du matin sera consacrée aux mathématiques, toutes branches confondues, alors que l'après-midi sera réservé à la langue anglaise.

Les candidats relevant des filières Mathématiques et Sciences expérimentales passeront durant le troisième jour l'examen des Sciences de la nature et de la vie.

De leur côté, les candidats des filières Lettres et philosophie et Langues étrangères, passeront le matin du troisième jour l'épreuve de philosophie. Le même jour sera consacré à la technologie pour la branche math technique et à la gestion financière et comptable pour la Gestion et Economie.

L'après midi du troisième jour sera réservé à la langue française pour toutes les filières. Le quatrième jour des épreuves du Baccalauréat, mercredi 16 septembre, sera réservé dans la matinée à l'examen d'histoire et géographie pour toutes les branches et l'après-midi à l'épreuve de Tamazight. Le matin du cinquième et dernier jour sera consacré à la troisième langue étrangère pour la branche des Langues étrangères (espagnol, italien ou allemand).

Dans l'après-midi, les élèves de la filière gestion et économie auront à passer l'épreuve économie et management.

Les candidats des filières sciences expérimentales, mathématiques et techniques-mathématiques passeront l'épreuve de philosophie dans la matinée, alors que ceux des filières scientifiques, mathématiques et techniques devront passer cette épreuve dans l'après-midi.

Les épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) session 2020 seront organisées du 7 au 9 septembre.

Les épreuves débuteront le matin du premier jour par la langue arabe et les sciences physiques et technologiques, l'éducation islamique et l'éducation civile sont prévues pour l'après-midi.

Les épreuves de mathématiques et de langue anglaise sont prévues pour le deuxième jour le matin, alors que celle d'histoire géographie est programmée pour l'après-midi. La matinée du dernier jour sera consacrée à l'épreuve de Français et aux sciences de la nature et de la vie, et l'après-midi à Tamazight.

Lynda Louifi



LUTTE CONTRE LE COVID-19 À CONSTANTINE

L'APW mobilise 70 millions de dinars

UNE ENVELOPPE financière de 70 millions de dinars a été allouée par l'Assemblée populaire de wilaya de Constantine pour l'entretien et l'équipement des structures sanitaires chargées de la prise en charge des cas atteints de la Covid-19, a-t-on appris hier mardi au cours des travaux de la session ordinaire 2020 de l'APW.

En application des directives du ministère de tutelle comprenant une réduction du budget de la gestion pour contribuer aux efforts nationaux de lutte contre le coronavirus, l'APW de Constantine a réservé, dans le cadre du projet budgétaire supplémentaire de l'exercice 2020, un montant estimé à 70 millions DA pour améliorer les conditions de prise en charge des malades atteints de la Covid-19, ont précisé les membres de la commission des finances et de l'économie de l'APW.

Sur ce budget, 50 millions DA seront destinés à la mise à niveau des services du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benbadis, notamment les pavillons réservés aux patients atteints de la Covid-19 pour permettre une meilleure prise en charge, a-t-on indiqué lors de la présentation du projet budgétaire supplémentaire, approuvé par les membres de l'APW.

Les 20 millions restants seront réservés pour l'acquisition d'équipements médicaux indispensables à la lutte contre la Covid-19, a-t-on précisé, ajoutant que ces équipements seront répartis sur les différentes structures de santé "pour la prise en charge des cas contaminés par le coronavirus selon les besoins exprimés".

Dans son intervention, le chef de l'exécutif local, Saci Ahmed Abdelhafid, a réitéré l'engagement de son administration à travers la direction de la Santé et de la population (DSP) pour accompagner les efforts déployés dans la lutte contre cette pandémie.

A ce sujet, le wali a indiqué que le déficit en test par PCR (polymerase chain reaction), indispensable pour une prise en charge rapide et efficace des cas de la Covid-19, "sera rattrapé dans les prochaines heures en coordination avec l'Institut Pasteur d'Alger".

Le président de l'APW de Constantine, Ahmed Bousbaâ, a, de son côté, relevé que la plus grande partie du budget supplémentaire de l'exercice 2020 de l'Assemblée a été mobilisée pour les volets santé et social, "en raison de la conjoncture sanitaire exceptionnelle et dans l'objectif d'apporter un appui aux efforts fournis pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus et atténuer ainsi ses répercussions sur les citoyens. Les travaux de la session ordinaire 2020 de l'APW de Constantine ont été marqués également par la présentation d'un rapport sur la révision du plan directeur de l'aménagement urbain (PDAU) dont la validation a été différéeà une autre session extraordinaire qui sera programmée "d'ici à quelques semaines".

A. B.

CNAS-AGENCE D'ALGER

Une campagne d'information sur la plateforme «AraaCom»

L'AGENCE d'Alger de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) poursuit, à l'image de toutes les agences relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, la campagne d'information sur la plateforme numérique "AraaCom", jusqu'au 16 juillet prochain, a indiqué hier mardi un communiqué de la même instance.
Selon le même communiqué, cette campagne, lancée le 21 juin en cours au profit des citoyens et des usagers de l'agence, les invite à accéder à cette plateforme numérique via le lien https://araacom.mtess.gov.dz/ afin d'exprimer leurs avis sur les différentes questions liées aux activités du secteur.
L'Agence CNAS d'Alger a mis tous les moyens nécessaires au niveau de toutes ses structures, à l'effet d'informer les assurés sociaux de cette application, note le communiqué.
Ainsi, un nouveau espace d'accueil doté d'un micro-ordinateur est réservé aux citoyens au niveau de l'Agence dans l'objectif de faire valoir les avantages de cette nouvelle plateforme.
La plateforme "AraaCom" vise l'amélioration des prestations des caisses de tutelle, en prenant en considération l'avis des citoyens et leurs doléances en matière de sécurité sociale, de même qu'elle permet aux responsables des caisses et aux experts en la matière de recueillir les informations pour une analyse objective et performante permettant aux parties concernées de répondre efficacement aux préoccupations des citoyens, souligne la même source.
La plateforme constitue un nouvel outil moderne et numérique, lancée par le secteur, pour assurer une gestion méthodique et scientifique de ses structures, en établissant un lien direct avec le citoyen, afin de cristalliser une vision commune visant l'amélioration du Service public, conclut le communiqué.

M. B.

DÉCLARATIONS FISCALES ANNUELLES

Prorogation du délai jusqu'au 30 juillet

LE DÉLAI de souscription des déclarations annuelles de résultats et de revenus (séries Gn1, Gn4 et Gn11), prévu initialement pour le 30 juin, a été prorogé pour l'ensemble des contribuables, jusqu'au 30 juillet 2020, a indiqué hier mardi un communiqué de la Direction générale des impôts (DGI).
»Dans le cadre de l'accompagnement des opérateurs économiques dans la reprise de leurs activités et de facilitation d'accomplissement de leurs obligations fiscales, il a été décidé de proroger, à titre exceptionnel, le délai de souscription des déclarations annuelles de résultats et de revenus (séries G n 1, G n 4 et G n 11) jusqu'au 30 juillet prochain», ajoute la même source.
Par conséquent, les contribuables concernés sont invités à prendre les mesures nécessaires à l'effet de remplir leurs obligations fiscales dans le délai requis, poursuit le communiqué.

S. N.

CONSEIL DE LA NATION

Benabderrahmen présente le projet de loi de règlement budgétaire 2017

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmen a présenté, hier mardi, le projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2017, devant les membres du Conseil de la nation lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil par intérim.



Le ministre a indiqué que la réforme et la modernisation de l'administration financière doivent être opérées via la création d'une direction générale de la numérisation, relevant que les Pouvoirs publics poursuivront les efforts en vue de mobiliser les ressources fiscales ordinaires pour atteindre 80% du budget de l'exercice 2023.
Le secteur, a ajouté le ministre, compte lancer des chantiers mi-juillet prochain consacrés à la réforme fiscale à l'effet d'encourager l'investissement national créateur de richesses et de postes d'emploi.
Le projet de loi de règlement budgétaire pour 2017 comprend une série de dispositions législatives visant l'amélioration des niveaux des recettes fiscales, la rationalisation des dépenses, la facilitation des mesures fiscales et l'encouragement de l'investissement, a précisé M. Benabderrahme.
Le montant global des recettes réalisées en 2017 a atteint 6.072 milliards de DA, contre un montant de 5.635 milliards DA prévu dans la loi de Finances du même exercice, dont 3.945 milliards de DA de recettes ordinaires (64,97 %), et 2.127 milliards de DA de fiscalité pétrolière (35,03 %), selon les chiffres avancés par le ministre.
En revanche, les dépenses budgétaires au titre de l'exercice 2017 ont atteint un montant de 6.767 Mds Da, tandis que la LF avait prévu 6.883 milliards de DA pour les dépenses budgétaires. Les transferts sociaux s'élèvent à 1.631 Mds Da en 2017 soit une baisse de 11,4% par rapport à 2016.
Ces transferts englobent des affectations destinées au soutien du logement avec 305 Mds Da (-35% par rapport à 2016), soutien des familles avec 413 Mds Da (-7%), soutien des retraites avec 237 Mds Da (-2%), soutien aux personnes nécessiteuses, aux besoins spécifiques et à faible revenu avec 147 Mds Da (-10%), a détaillé le ministre.
En comptabilisant les dépenses imprévues estimées à 92 milliards de dinars, le déficit budgétaire a atteint 786 milliards de dinars en 2017. Quant aux liquidités, la situation finale de l'application de la loi de finances 2017 a démontré un déficit global du trésor public de l'ordre de 2260 milliards de dinar couvert par le Fonds de régulation des recettes (FRR) et le mécanisme de financement conventionnel.
C'est ce qui explique l'épuisement en 2017 des ressources du FRR suite au prélèvement du montant de 838 milliards de dinars restant.
Concernant le cadre économique, le ministre a souligné que le taux de croissance en 2017 a atteint près de 1,4%, contre 3,9 % prévu dans la loi de finances de la même année.
Les recettes du secteur des hydrocarbures ont atteint 3660 milliards de dinars, contre 4071 milliards de dinars prévus dans le cadre de la loi de finances, soit un solde négatif de 411 milliards de dinars.
L'année 2017 a également été marquée par une baisse du prix de change de 49,1 dinars le dollar américain, passant de 109, 47 dinars le dollar en 2016 à 110, 96 DA le dollar en 2017.
En 2017, le taux d'inflation a été estimé à 5, 59% contre 4 % prévu. Le taux de change a atteint 97, 33 milliards de dollars à la fin 2017, contre 114, 14 milliards de dollars à la fin 2016.
A la fin 2017, la dette publique a été estimée à 5056 milliards de dinars, soit 27% du PIB, dont 4911 milliards de dinars de dette interne et 145 milliards de dinars de dette extérieure.

M. B.

CONCOURS «HACKALGERIA»

171 candidatures retenues

LE CONCOURS "hackAlgeria" du meilleur projet innovant d'entreprise, organisé par le FCE, mettra à l'épreuve, du 1er au 3 juillet, 171 projets en lice afin de sélectionner cinq lauréats de trois catégories, a indiqué hier mardi à Alger le président de la commission numérique au sein du Forum, Djaoued Salim Allal.
Lors d'une conférence de presse tenue la veille du lancement de cette compétition digitale, M. Allal a fait savoir que ce concours vise à mettre en avant des compétences algériennes dans le cadre de l'économie post-covid-19.
Ce concours public, dont les premières sélections se sont déroulées entre le 18 mai au 18 juin, donne rendez-vous aux développeurs, aux entreprises innovantes, aux acteurs technologiques, aux créatifs et à tous ceux qui veulent unir leurs forces pour trouver des solutions techniques et technologiques contre l'épidémie Covid-19, explique-t-on. Complètement en ligne, ce concours, pour lequel un budget de 20 millions de Da a été réservé par le FCE (Forum des chefs d'entreprises), devra donner l'exemple du respect de la distanciation sociale, ainsi que des mesures de restrictions sanitaires, en s'appuyant sur des plateformes numériques comme lieu et infrastructure fondamentale pour l'organisation de cet événement, a précisé le même responsable.
Ce concours est organisé autour de cinq thèmes, à savoir le digital au service de la Santé et la gestion post Covid-19, le digital support essentiel à la bonne gouvernance et la data gouvernance, le digital et la société post Covid-19, le digital pour une économie de crise ainsi que le digital et le fintech.
Ouvert au grand public, notamment aux étudiants, membres de la société civile, scientifiques et chefs d'entreprises, "le concours se veut complètement inclusif à travers les 48 wilayas. Beaucoup de candidatures viennent des zones d'ombre et des wilayas du sud", a noté le président du FCE, Samy Agli. Au terme de cette compétition, un jury sélectionnera cinq gagnants de la catégorie "meilleure initiative" dotée d'une récompense symbolique de 500.000 da et réservée à des porteurs d'idée émanant de la société civile. Cinq gagnants seront sélectionnés pour la catégorie »meilleure avancée technique» réservée aux chercheurs universitaires afin de faire sortir les résultats de la recherche en laboratoire et leur donner un écho sur le terrain économique.
De plus, cinq projets gagnants seront sélectionnés dans la catégorie meilleure start-up réservée aux projets combinant progrès technique et modèle d'affaire innovant, agile et flexible. Une récompense »coup de cœur», réservée à l'entreprenariat féminin, est également au programme. Selon les organisateurs de ce "HackAlgeria", dont les résultats seront communiqués le 4 juillet, 50% des candidats sont des étudiants et 30% sont des femmes.

H. B.

TIZI-OUZOU

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE POUR BOOSTER L'INVESTISSEMENT

Une opération d'assainissement du foncier agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou, a été lancée par la direction locale des services agricoles (DSA), dans le but de "booster l'investissement" dans ce secteur, a-t-on appris mardi auprès de cette institution.



Cette opération porte sur l'assainissement des sites existants et la création de nouveaux périmètres agricoles, afin de relancer l'investissement dans ce secteur au niveau de la wilaya et augmenter la production agricole locale par la création de nouvelles plantations et exploitations d'élevages, a indiqué le chef de service Aménagement agricole et promotion de l'investissement (ARPI) à la DSA et docteur en sciences agronomiques, Abdelkrim Kouraba.

Dans le cadre de cette démarche, une réunion de suivi de la situation du foncier agricole, qui a regroupé les cadres de la DSA et de l'Office national des terres agricoles (ONTA), a eu lieu la semaine dernière et durant laquelle l'état d'avancement de la mise en application des

différents dispositifs étatiques de création et d'assainissement du foncier agricole, a été présenté, a-t-on appris du même responsable.

Concernant l'application du dispositif portant "assainissement du foncier agricole par la régularisation des exploitations sans titre", Dr Kouraba a indiqué que la première phase qui consiste à recenser, par une commission mixte (commune, daïra, ONTA, DSA, directions des Domaines et du Cadastre), les exploitations, est en cours.

"Une fois ce recensement terminé, il sera procédé à l'établissement des actes de concession", a-t-il dit. S'agissant de la mise en place de nouveaux périmètres agricoles, quatre ont été créés dans le cadre du dispositif relatif à la "création de périmètres de concession sur les terrains excédentaires issus des ex Domaines autogérés socialistes (ex DAS)", a ajouté ce même responsable.

Le premier périmètre est implanté dans la commune de Tizi-Ouzou (ex DAS Merahi Mouloud) d'une superficie de 1,63 ha attribué à un investisseur, le deuxième à Ifighas de 50 ha environ qui sera attribué prochainement par la commission de wilaya, le troisième à Tizi Gheniff (ex DAS Ali Mellah) de 40ha attribué à 48 bénéficiaires, et le quatrième à Tadmait (ex DAS Ali Benour) de 45 ha attribué à 12 personnes. Concernant le périmètre de Tadmait, M. Kouraba a observé que "l'ONTA a indiqué qu'il doit faire l'objet d'un réexamen suite au non-respect de la parcellisation par certains bénéficiaires, ce qui a engendré des litiges".

A ces quatre périmètres, s'ajoutent 3 autres crées au titre du dispositif portant "création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage" prévu dans l'arrêté interministériel 108 du 23/2/2011. Le premier est implanté à Bouhlalou, dans la commune d'Aghribs d'une superficie de 50 ha, attribué à quatre bénéficiaires, le second à Tabourth thvarnousth (Mizrana) de 28 ha attribué à six bénéficiaires et le troisième à Arvi (Iflissen) de 60 ha attribué à 8 investisseurs.

Si pour celui de Bouhlalou, "la procédure de régularisation pour l'attribution des actes de concession est en cours, à Tabourth thvarnousth l'installation des bénéficiaires a été retardée par "un problème de chevauchement d'une partie du périmètre sur le site de la zone d'activité de cette même localité. Ce contentieux administratif, soulevé par l'APC,

est en cours de traitement" a-t-on appris de même source. Quant à celui d'Arvi des "indus occupants" ont demandé à être intégrés, l'APC d'Iflissen a été saisie pour prendre en charge cette demande", a souligné le chef de service ARPI.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif portant "accès au foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat destiné à l'investissement dans le cadre de la mise en valeur des terres par la concession" (arrêté interministériel 1839 du 14/13/2017), la DSA a proposé au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, la création de 9 nouveaux périmètres qui ont été validés par la commission d'orientation de wilaya. "Le dossier de création est en cours de traitement au niveau du ministère", a observé Dr Kouraba.

Ce même responsable a indiqué que "les autorités compétentes locales et centrales seront saisies pour contribuer à lever les contraintes rencontrées au niveau de certains périmètres".

Cette opération d'assainissement et de création de nouvelles exploitations agricoles destinées à la production laitière (élevage bovin et caprin) et à la création de nouvelles plantations arboricoles, vise la relance de l'investissement agricole pour réaliser une plus-value en termes de production agricole et la création de l'emploi, a indiqué Dr Kouraba.

S. T.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE THENIET EL HAD
COMMUNE DE SIDI BOUTOUCHENT
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 098438159009512

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2020

Le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Boutouchent lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale pour la réalisation du projet suivant :

REALISATION DU RESEAU D'AEP SUR 500 ML AU CENTRE DE LA COMMUNE (FRAIS ANEP)
REALISATION DE LA PISTE DOUAR SIDI ABDOUN SUR 1,5 KM AVEC CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE BUSE (Y/C FRAIS ANEP + LABO)
REALISATION D'UN OUVRAGE BUSE AU DOUAR DRACHATTE (FRAIS ANEP).

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, possédant les qualifications et capacités suivantes :

Projet n° 01 :
- Certificat de qualification et de classification de l'entreprise catégorie 01 et plus en travaux hydrauliques (activité principale)
- Le soumissionnaire doit présenter au minimum trois (03) attestations de bonne exécution similaires (même nature des travaux ou PV de réception définitif sans réserves)
- Les capacités financières de l'entreprise seront appréciées selon le chiffre d'affaires des bilans comptables des (03) trois derniers exercices (2017-2018-2019) visés par les services des impôts (montants moyens des chiffres d'affaires supérieurs ou égaux à un million de dinars (1.000.000,00 DA)

Projet n° 02 :
- Certificat de qualification et de classification de l'entreprise catégorie 01 et plus en travaux publics (activité principale)
- Le soumissionnaire doit présenter au minimum trois (03) attestations de bonne exécution similaires (même nature des travaux ou PV de réception définitif sans réserves)
- Les capacités financières de l'entreprise seront appréciées selon le chiffre d'affaires des bilans comptables des (03) trois derniers exercices (2017-2018-2019) visés par les services des impôts (montants moyens des chiffres d'affaires supérieur ou égaux à cinq millions de dinars (5.000.000,00 DA)

Projet n° 03 :
- Certificat de qualification et de classification de l'entreprise catégorie 01 et plus en travaux publics (activité principale)
- Le soumissionnaire doit présenter au minimum une (01) attestation de bonne exécution similaire (même nature des travaux ou PV de réception définitif sans réserves)
- Les capacités financières de l'entreprise seront appréciées selon le chiffre d'affaires des bilans comptables des (03) trois derniers exercices (2017-2018-2019) visés par les services des impôts (montants moyens des chiffres d'affaires supérieur ou égaux à un million de dinars (1.000.000,00 DA)

peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de la commune de Sidi Boutouchent (numéro de téléphone : 046.58.01.13) contre paiement de la somme de quatre mille dinars (4.000 DA) représentant les frais de reproduction non remboursables. Les offres doivent parvenir accompagnées des documents exigés par la réglementation et définis dans le cahier des charges valables le jour de l'ouverture des plis.

Les offres doivent être soumises dans trois enveloppes séparées et fermées (la première comportera le dossier de candidature, la deuxième comportera l'offre technique et la troisième comportera l'offre financière écrit sur chaque enveloppe uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2020
PROJET : OFFRES

Ces enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe bien fermée sur laquelle est écrit uniquement la mention ci-dessous :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2020
OBJET DU PROJET :

et contiendra :

1. Dossier de candidature : Le dossier de candidature doit comporter qui suit :
Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges - Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges - Une copie des statuts du soumissionnaire - Les copies des bilans fiscaux des trois (03) dernières années (2017-2018-2019) visés par les services des impôts et établis par un expert comptable agréé et le montant des chiffres d'affaires durant les trois (03) dernières années - Les copies des références professionnelles de l'entreprise (attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages ou PV de réception définitive sans réserves) (les attestations de bonne exécution similaires : même nature des travaux) - Copie du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois portant la mention «Néant» pour les soumissionnaires - Une délégation de pouvoir de signature dans le cas où la signature de l'offre n'est pas par le soumissionnaire lui-même - Liste des matériels utilisés pour l'exécution du projet tel que contenu dans le cahier des charges - Liste des moyens humains tel que contenu dans le cahier des charges

NB : les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature seront exigés uniquement de l'attributaire provisoire qui doit les fournir dans un délai de maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Ces documents sont notamment constitués par ce qui suit :

Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique - Copie de l'extrait de rôle du soumissionnaire apuré et avec échéancier de paiement daté de moins de trois (03) mois et délivré par les services des impôts compétents - Copie de la carte ou du document portant le numéro d'identification fiscale - Copie des attestations de mises à jour Casnos, Cacobatph et Cnas - Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les entreprises ayant la personnalité morale

2. Offre technique : l'enveloppe technique contiendra les pièces suivantes :
Une déclaration à souscrire remplie, daté et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges - Délai de réalisation avec planning d'exécution des travaux - Le cahier des charges rempli et revêtu dans sa dernière page du cachet et de la signature du soumissionnaire précédés de la mention manuscrite «Lu et accepté» avec toutes les pages paraphées par ses soins - Mémoire technique justificatif rempli, cacheté et signé par le soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges - PV de visite de site rempli cacheté et signé par le soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

3. Offre financière : l'enveloppe de l'offre financière contiendra :
La lettre de soumission remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges - Le bordereau des prix unitaire rempli, daté et signé par le soumissionnaire - Le devis quantitatif et estimatif rempli, daté et signé par le soumissionnaire

Les offres doivent être déposées au bureau du secrétariat général de l'APC de Sidi Boutouchent. La durée de préparation des offres est fixée au vingt et unième (21e) jour à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans la presse nationale et dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (Bomop).

Le jour et l'heure limites de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres reçues après la date et l'heure limites citées ci-dessus seront rejetées et l'accusé de la Poste ne pas pris en considération.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le dernier jour de dépôt des offres, à 14h00, et les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis au siège de l'APC de Sidi Boutouchent.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2020 / ANEP 2016010699**

LIBYE

La Turquie fustige l'approche «destructrice» de la France

Cette pique du chef de la diplomatie turque survient en pleine escalade des tensions entre les deux pays aux positions opposées dans le conflit libyen.



La Turquie réplique. Ankara a vertement dénoncé mardi 30 juin 2020 l'approche « destructrice » de la France en Libye, l'accusant de chercher à renforcer la présence de la Russie dans ce pays déchiré par une guerre civile depuis 2011. Ces propos virulents interviennent au lendemain d'une sortie du président français Emmanuel Macron qui avait accusé la Turquie d'avoir une « responsabilité historique et criminelle » dans ce conflit.

« La France, que Macron dirige ou plutôt qu'il n'arrive pas à diriger en ce moment, ne se trouve (en Libye) que pour poursuivre ses intérêts avec une mentalité destructrice », a déclaré le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu. « D'un côté, l'Otan considère la Russie comme une menace. Mais de l'autre, la France, membre de l'Otan, s'efforce de renforcer la présence de la Russie » en Libye, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse à Ankara.

Ces échanges houleux surviennent en pleine escalade des tensions entre Ankara et Paris, deux alliés au sein de l'Otan qui ont des positions opposées dans le conflit en Libye. La Turquie soutient militairement le Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU, face aux forces dissidentes du maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est du pays. Ce dernier est appuyé par les Émirats arabes unis, l'Égypte et la Russie. La France, bien qu'elle s'en défende, a également soutenu Khalifa Haftar, selon nombre d'analystes. Mevlüt Cavusoglu a affirmé qu'en dépit des intérêts divergents de la Turquie et de la Russie en Libye, les deux pays « travaillent à un cessez-le-feu ». Depuis la chute du régime de Muammar Kadhafi en 2011 après une révolte populaire, la Libye est plongée dans le chaos des conflits et des luttes de pouvoir. Alors que les forces de Haftar, qui ont lancé en avril une offensive pour s'emparer de Tripoli, semblaient avoir le vent en poupe il y a encore quelques semaines, la situation s'est inversée sous l'effet de l'aide turque apportée au GNA. Appuyées par des drones d'Ankara, les forces pro-GNA menacent désormais de prendre Syrte, verrou stratégique vers l'Est, une ligne rouge pour l'Égypte qui menace d'intervenir militairement. Face aux critiques de plus en plus insistantes de la France, la Turquie a laissé éclater sa colère ces derniers jours. « Ce qu'il faut questionner et critiquer, c'est la politique de la France, plus précisément celle de Macron (…) Macron devrait se rendre compte que s'en prendre de la sorte à la Turquie ne lui apportera rien sur le plan de la politique intérieure. J'espère qu'il en tirera des leçons », a déclaré M. Cavusoglu mardi. **R. I.**

CORONAVIRUS

Cette deuxième vague qui déferle sur le sud des Etats-Unis

SUIVANT les recommandations de Donald Trump, certains États conservateurs ont déconfiné très vite. Le nombre des infectés y explose de nouveau.

Que se passe-t-il en Floride ? Longtemps rétif à prendre des mesures face à l'épidémie de Covid, le « Sunshine State » a brusquement pris une décision radicale : l'interdiction de vendre de l'alcool dans les bars. Notez bien le subtil distinguo : le gouverneur n'a pas fermé les établissements, il les a juste mis au régime sec en espérant ainsi dissuader les consommateurs. Trois jours plus tard, le maire de Jacksonville, conservateur bon teint, a imposé le port du masque dans les lieux publics fermés. Un revirement spectaculaire. Quelques semaines plus tôt, les républicains avaient choisi de transférer leur convention nationale dans cette ville parce que le maire, contrairement à celui de Charlotte, où devait se dérouler la grand-messe fin août, leur avait promis de ne pas imposer de distance sociale et autres restrictions. Mais les autorités de Floride n'ont pas vraiment le choix. Le nombre de cas journaliers sur les 14 derniers jours a connu une hausse astronomique, passant de 1 700 le 15 juin à 8 530 dimanche dernier…La Floride n'est pas seule. Une douzaine d'États – surtout dans le sud du pays – ont annoncé une « pause » dans la réouverture de leur économie. Le Texas, qui n'a que très peu confiné ses habitants, connaît également une explosion des cas de Covid. Là aussi, les bars sont désormais fermés et les restaurants doivent limiter leur capacité à 50 % au lieu de 75 %. Des mesures en opposition totale à ce qu'avait décidé il y a quelques semaines le gouverneur conservateur. Dans l'Arizona, le gouverneur a stoppé la réouverture des bars, des salles de sport et des cinémas pour trente jours et interdit les événements publics.

Les infections aux États-Unis avaient atteint un pic fin avril – le 24 avril, on recensait 36 738 cas – pour se réduire de moitié mi-mai. Mais, cette dernière semaine, le Covid a connu une recrudescence inquiétante dans 32 États, notamment dans le Sud et l'Ouest, dépassant le pic de mi-avril. Dimanche, on recensait 38 700 nouveaux cas, ce qui porte à plus de 2,6 millions le nombre d'Américains testés positifs. Sur les 14 derniers jours, le nombre de cas a plus que doublé au Texas, en Floride et dans l'Arizona.

Ce n'est pas étonnant, grincent les spécialistes : la majorité des États du Sud sont dirigés par des conservateurs qui ont ignoré l'avis des spécialistes de la santé et ont déconfiné très tôt, sans imposer le port du masque, la distanciation physique ou l'interdiction de rassemblements. La Floride est l'exemple parfait. Ron DeSantis, le gouverneur, un trumpiste pur jus, a suivi à la lettre les positions du président. Comme Donald Trump depuis le début de la pandémie, il a minimisé les risques du virus, accusé les médias d'exagérer les faits, refusé d'imposer le port du masque et rouvert très vite ses plages, ses restaurants, ses coiffeurs, clamant que les dommages économiques étaient bien plus graves que la crise sanitaire, qui, il est vrai, est restée limitée au départ dans son État. Ce qui lui a valu les louanges de Donald Trump. Mais, depuis, le nombre de cas explose, avec plus de 8 000 individus positifs par jour ce week-end.

oute cette campagne anti-masque vient du fait que les conservateurs comptaient sur l'économie – qui se portait comme un charme avant la crise sanitaire – pour assurer leur victoire à la Maison-Blanche et au Congrès. Ils ont donc poussé, sous la pression constante du président, au redémarrage en espérant que la situation reviendrait très vite à la normale. La Géorgie a mis un terme au confinement le 23 avril, suivie du Texas le 1er mai et de la Floride le 4. Mais même les gouverneurs républicains ont du mal aujourd'hui à ignorer la crise sanitaire et à continuer la politique de l'autruche. Résultat, ils sont de plus en plus nombreux à vanter les mérites du masque. Kevin McCarthy, le chef des républicains à la Chambre, a déclaré que tout le monde devrait se couvrir le visage…

À la Maison-Blanche, en revanche, on continue à faire comme si le virus s'était volatilisé. Mike Pence a tenu la semaine dernière, pour la première fois depuis presque deux mois, un briefing télévisé surréaliste qui ressemblait à la chanson « Tout va très bien, Mme la marquise ». « On a fait des progrès vraiment remarquables », s'est autocongratulé le vice-président, tout en reconnaissant la hausse « vertigineuse » dans le Sud. « On est en bien meilleure position », a-t-il ajouté, qu'il y a deux mois, car le nombre de morts décline. Il est vrai que le rythme des décès s'est ralenti. Mais est-ce parce qu'ils ne se produisent pas tout de suite ou parce que les malades actuels, plus jeunes, expérimentent des symptômes moins sévères ? Donald Trump, toujours très fort pour présenter les choses à son avantage, a tweeté : « Les morts liés au coronavirus sont en forte baisse. Le taux de mortalité est un des plus bas du monde. Notre économie revient au galop et nous ne fermerons pas. »

Paul Krugman, le Prix Nobel d'économie, très marqué à gauche, est évidemment, lui, moins optimiste : « Au début de l'année, la majorité de l'Amérique a plongé dans l'enfer alors que la nation luttait pour gérer le Covid-19. Plus de 120 000 Américains sont morts aujourd'hui, plus de 20 millions ont perdu leur emploi. Mais il semble que tous ces sacrifices aient été en vain. » **R .I.**

La «Saga Hamra du Mouloudia» : sur les traces du club aux 23 martyrs

«Il était une fois la saga Hamra du Mouloudia 1946-2010» est le titre d'un nouvel ouvrage qui vient enrichir la bibliothèque sportive algérienne. Son auteur, Lahcene Belahoucine, revient sur l'histoire du MC Oran, dont la création se voulait une autre forme du combat des Algériens contre le colonialisme français.La parution du livre, édité par «Dar El Qods» d'Oran, a coïncidé avec le 74e anniversaire du MCO, à la mi-mai dernier.

L'auteur s'est lancé dans le défi de retracer l'histoire du club phare de l'Oranie. Un travail titanesque à travers lequel il restaure les événements tout en évoquant les dirigeants, les joueurs martyrs, la mutation du club et ses nombreux titres. Il dit avoir réussi, par ses recherches, à réfuter l'information largement admise, selon laquelle le Mouloudia d'Oran a été créé en 1917. Pour ce faire, Belahoucine s'est basé sur «les nombreuses sources officielles, ultimes remparts contre les fabulations qui ont surgi, ici et là, pour démontrer —preuves irréfutables à l'appui— que la création du MCO au mois de mai 1946 avait obéi au contexte colonial de cette époque, qui a freiné tout cadre d'expression des Algériens», explique-t-il à l'APS. «L'éveil nationaliste de la décennie a servi de terreau aux clubs musulmans qui durent subir les restrictions administratives de toutes sortes. Les pieds noirs de Lamur (actuellement El Hamri) avaient leur église, leur école, leurs clubs. Les Hamraoua devaient réagir surtout après les odieux massacres du 8 mai 1945», a-t-il expliqué.



RESTITUER L'HISTOIRE

Aussi, c'est sous l'égide des Oulémas représentés par Cheïkh Saïd Zemmouchi, l'une des figures marquantes d'Oran, que naîtra le MCO à la «médersa» (école coranique), selon ce chercheur-historien dont l'ouvrage s'inscrit dans la lignée des sagas consacrées à l'histoire du football oranais. Il avait édité les sagas de l'histoire du football algérien dont la fameuse histoire de la glorieuse équipe de l'USMO, l'une des doyennes des équipes musulmanes durant la période coloniale. C'est donc dans un espace réduit, et en réponse à l'occupant, que naîtra le MCO à l'école «Tarbia oua Taâlim» (éducation et enseignement). L'auteur l'a si bien souligné dans son livre : «la création de ce club consacrait le divorce irrémédiable et définitif entre les deux communautés». Il pense, en outre, que ceux faisant la confusion sur la date de création du Mouloudia club d'Oran (MCO) se réfèrent au Mouloudia club musulman d'Oran (MCMO). «C'est ce dernier qui a été fondé le 4 décembre 1917, sauf qu'il n'a existé que l'espace de deux ans et qu'il n'a jamais participé à une compétition officielle», insiste-t-il. Dans cet ouvrage, Lahcene Belahoucine, a résumé l'histoire du MCO en quatre étapes : la première de 1946 à 1956, soit de la date de création du club jusqu'au boycott des clubs musulmans de toutes les compétitions à l'appel du Front de libération nationale (FLN).La deuxième, de 1962 à 1977, c'est-à-dire de la reprise des compétitions après le recouvrement de l'indépendance nationale jusqu'à la réforme sportive. La troisième étape se déroule de 1977 à 1989, l'année qui a vu les entreprises publiques se retirer des clubs. Enfin, la quatrième étape s'étale de 1989 à 2010, année de l'instauration du professionnalisme. Sans doute, c'est la période allant de la fin des années 1960 à celle des années 1970 qui a marqué le plus l'auteur du livre. Il l'a qualifiée de «la plus faste du club phare de l'Ouest du pays».

UN ROI SANS COURONNE

«Certes, pendant cette époque-là, le MCO n'a pas gagné beaucoup de titres, mais l'équipe renfermait dans ses rangs de grands joueurs. Globalement, le niveau du football algérien était très élevé. C'est ce qui explique le fait que les «Hamraoua», malgré tout leur potentiel, n'arrivaient pas à dominer de bout en bout la scène footballistique nationale, mais ils pratiquaient un très beau jeu», souligne-t-il.Et si le même interlocuteur s'est lancé dans l'écriture de l'histoire du football algérien, c'est parce qu'il estime qu'il existe un «vide énorme» dans ce registre. «Ce qui m'a poussé à me fixer comme objectif la restitution de toute l'histoire de notre football», a-t-il expliqué. «J'étais de tout temps intéressé par tout ce qui gravite autour de ma ville natale, à notre patrimoine culturel et à son histoire en particulier. Comme tout «Hamraoui», fier de l'être, je me suis intéressé d'abord au passé du MCO et à l'histoire du football en Algérie en général», indique l'auteur. «N'ayant rien trouvé de consistant dans ce domaine, mis à part l'ouvrage d'Hubert Zakine (La mémoire du football d'Afrique du Nord) qui a passé sous silence le football musulman à cette époque coloniale, je me suis posé comme défi de restituer toute l'histoire de notre football depuis son introduction au Maghreb, pour la première fois en 1897, et dans ma ville natale avec les doyens du CALO et du CDJ», a-t-il encore ajouté.La mission n'a pas été de tout repos. Il a fallu de longues et laborieuses recherches depuis 2009, pour que le projet se matérialise et commence à voir le jour, raconte-t-il encore, «d'où la série des +Sagas+ depuis 2010, en commençant par celle du football algérien, du football oranais (Bahia 1 et Bahia 2), de l'USMO, et aujourd'hui du MCO, sans compter +Les héros de la Foi+ et bien d'autres suivront, Inch'Allah !» Lahcene Belahoucine, bientôt septuagénaire, est né en 1951 à El Hamri (ex-Lamur), plus précisément à Errouaz, au bas de cette rue où est né le MCO, d'où cet intérêt particulier qu'il a accordé dans son dernier ouvrage à ce club.Les évènements racontés dans son oeuvre s'étant arrêtés en 2010, soit l'année qui a vu l'instauration du professionnalisme dans le football algérien, l'auteur se dit «nullement convaincu par cette expérience qui tourne à l'échec». Il projette de se pencher sur la décade 2010-2020, dans un autre voyage, un autre ouvrage qui complètera cette collection, promet-il.

HANDBALL / ALGÉRIE (CORONAVIRUS) :

Habib Labane (Président de la FAHB) : «La Coupe d'Algérie est pour le moment maintenue»

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane, a indiqué lundi que l'épreuve de la Coupe d'Algérie 2019-2020, dont la programmation était incertaine, «est pour le moment maintenue», quelques jours après avoir suggéré son annulation en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19).»La Coupe d'Algérie est pour le moment maintenue, mais tout dépendra du temps qui nous est imparti pour terminer la saison, une fois le confinement levé suivi de l'ouverture des salles sportives», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale. Lors d'une réunion tenue le 6 juin avec les présidents des clubs, par visioconférence, Habib Labane avait suggéré d'annuler la Coupe d'Algérie, évoquant notamment des contraintes de calendrier : «Si on arrête maintenant le championnat, il doit y avoir une préparation de deux mois en vue de la saison prochaine, suivie d'une ou deux semaines pour une reprise administrative. Il faut savoir aussi que la préparation de l'équipe nationale va commencer au mois d'août. C'est pour ces raisons que j'estime qu'il faut peut-être sacrifier la Coupe d'Algérie».Le président de la FAHB a également écarté l'idée de décréter une saison blanche, réitérant l'intention de son instance à réduire «au maximum» le nombre de rencontres de championnat pour aller au terme de l'actuel exercice, suspendu depuis mi-mars en raison de la pandémie de COVID-19.»Si nous respectons le calendrier établi initialement, nous serons face à un problème de timing, et la durée impartie pour boucler la saison sera plus longue que prévue. Dans cette optique, nous avons décidé de programmer uniquement les matchs importants à grand enjeu, concernant notamment le haut du tableau, dans l'objectif de désigner les différents champions», a-t-il expliqué. En vue d'une éventuelle reprise de la compétition, la FAHB a annoncé samedi soir avoir élaboré et présenté un protocole sanitaire au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), tel qu'exigé par le département ministériel. «Il s'agit d'un protocole sanitaire classique, inspiré de celui déjà élaboré par la Fédération internationale (IHF). C'est un guide essentiel pour aspirer à une reprise de l'activité sportive dans les meilleures conditions. Parmi les points essentiels de ce protocole, figurent notamment ceux cruciaux d'effectuer des tests de dépistage, désinfecter les salles en permanence, l'obligation pour les joueurs de venir en équipement le jour du match et éviter le contact dans le vestiaire», a-t-il conclu. Le souhait toutefois de la FAHB de reprendre les compétitions pourrait se heurter à l'avis défavorable des spécialistes de la santé. Le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, a en effet réitéré vendredi sa position contre la reprise des compétitions de sports collectifs, refusant de faire courir aux joueurs «un risque inutile». «La situation épidémiologique actuelle ne prête pas encore à des rassemblements collectifs des joueurs», a-t-il justifié.

Foot / Prix Marc-Vivien Foé 2020 : Slimani termine 2e, Delort 10e

L'ATTAQUANT INTERNATIONAL algérien Islam Slimani , dont l'option d'achat n'a pas été levée par l'AS Monaco, a terminé à la 2e place du classement de l'édition 2020 du Prix Marc-Vivien Foé organisé par RFI et France 24 pour récompenser le meilleur joueur africain de la Ligue 1 française de football, alors que son compatriote Andy Delort s'est classé 10e. Slimani, auteur de 9 buts et 8 passes décisives sous le maillot monégasque, a récolté 95 points, derrière l'attaquant nigérian de Lille OSC Victor Osimhen (284 points) . Le défenseur international marocain du Stade de Reims, Yunis Abdelhamid, a occupé la 3e place (89 points).Nominé également pour ce trophée, Andy Delort, meilleur buteur de Montpellier, n'a pas fait mieux qu'une dixième et avant-dernière place au classement avec 13 points.A 21 ans, Osimhen (13 buts et 4 passes décisives en 27 matchs), succède à l'Ivoirien Nicolas Pépé et devient le plus jeune vainqueur de ce vote désignant le meilleur joueur africain du championnat de France. Victor Osimhen est le cinquième joueur de Lille à remporter le trophée, après l'attaquant ivoirien Gervinho (2010, 2011), le gardien nigérian Vincent Enyeama (2014), le milieu offensif marocain Sofiane Boufal (2016) et l'attaquant Nicolas Pépé (2019). Lille a donc gagné la moitié des trophées décernés depuis 2009.

EQUIPE NATIONALE :

Benrahma, une vraie menace pour Belaïli

On ne le dira jamais assez : l'attaquant algérien de Brentford, Saïd Benrehma, ne cesse de monter en puissance. Il est en train de réaliser une fin de saison époustouflante avec son club qui voit ses chances sérieusement augmenter dans la course à l'accession en Premier League.

Evidemment, l'entraîneur de la sélection algérienne, Djamel Belmadi, qui apprécie les qualités de Benrahma, suit de près toutes ses performances. En entraîneur perfectionniste, Belmadi cherche toujours à améliorer les qualités de l'équipe nationale.Cela nous pousse à prédire l'intégration de Benrahma dans les plans des Verts, lui qui a été jusque-là considéré comme un plan B ou même C des différents sélectionneurs qui ont défilé à la barre technique du « Club Algérie ». Pour les observateurs, l'attaquant de Brentford menace même Youcef Belaïli, puisque les deux joueurs évoluent dans le même registre, c'est-à-dire comme milieu offensif gauche. Si jamais Belaïli mettait du temps pour trouver un club acquéreur, Benrahma pourrait en profiter pour lui chiper sa place dans le onze-type de Belmadi. En tout cas, l'actuel attaquant d'Al-Ahly Djeddah , qui a réussi à déloger Brahimi de l'équipe type des Fennecs depuis la précédente CAN, sait que pour garder son statut de titulaire indiscutable en équipe nationale, il doit se résoudre à trouver rapidement un club pour avoir des matches dans les jambes (il n'a pas joué depuis trois mois) ou réintégrer les rangs du Al-Ahly Djeddah. Et pour cause , aujourd'hui en enchaînant les matches et surtout les bonnes prestations, Benrahma se pose en sérieux candidat pour occuper le flanc gauche de l'attaque de l'équipe nationale. Le fait que Benrahma est pressenti également pour rejoindre un gros bras du



championnat anglais, où il est notamment en contacts avancés avec Chelsea, devrait également conforter ses chances de s'imposer dans l'équipe type des Verts. Un probable transfert chez le club de la capitale anglaise lui permettra de s'épanouir davantage.Une chose est sûre, la concurrence sera très rude sur le flanc gauche de la sélection algérienne entre Benrahma et Belaïli, au grand bonheur de Belmadi qui aura du coup une marge de manœuvre importante pour toujours présenter un onze compétitif, lui qui insiste sur la nécessité de relever davantage le niveau de la sélection en prévision de ses prochains défis, à leur tête, le Mondial-2022 au Qatar.

Ligue 2/WA Tlemcen : L'entraîneur «sceptique» quant à la poursuite des championnats

L'ENTRAÎNEUR du WA Tlemcen, Aziz Abbès, s'est dit lundi «sceptique» quant à une éventuelle reprise de la compétition, à l'arrêt depuis trois mois et demi à cause du nouveau coronavirus (Covid-19), estimant que les conditions actuelles «ne permettent pas d'aller au bout du championnat». Dans une déclaration à l'APS, ce technicien revendique néanmoins l'accession de son équipe en Ligue 1 dans le cas où les instances concernées venaient de déclarer une fin prématurée de la saison, «étant donné que nous n'avons pas quitté le podium depuis le début de cet exercice», a-t-il insisté. Selon le nouveau système de compétition, les quatre premiers de la Ligue 2 accèderont en Ligue 1 dont le nombre sera porté à 18 clubs, rappelle-t-on. «Ce serait injuste si les efforts des clubs qui ont dominé notre championnat, à l'image surtout du WAT et de Médéa, partent en fumée. Comme les indices montrent qu'on se dirige droit vers l'arrêt définitif du championnat, on craint énormément d'être privés de la montée», a-t-il ajouté. Le bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF) tiendra mardi sa réunion mensuelle au cours de laquelle l'avenir de la saison en cours sera évoqué, surtout que la quasi-totalité des clubs de l'élite demandent à ce qu'ils soient fixés sur la poursuite ou non de la compétition. Revenant sur sa première année sur le banc de la formation des «Zianides», lui qui avait mené le NC Magra à l'élite la saison précédente pour la première fois de l'histoire du club, Aziz Abbès s'est réjoui d'avoir réussi un «record» en parvenant à engranger 34 points de 36 possibles dans les rencontres jouées à domicile. «A ma connaissance, jamais le WAT n'a réussi un tel exploit. Cette saison, même en Ligue 1, aucune équipe n'est parvenue à réaliser un parcours aussi flamboyant chez elle. En revanche, je reconnais que nous n'étions pas à la hauteur lors de nos matchs en déplacement. Personnellement, c'est la première fois qu'il m'arrive de perdre de nombreux points à l'extérieur», a-t-il souligné. Par ailleurs, l'enfant de Bordj Bou Arréridj s'est montré disposé à poursuivre l'aventure avec le WAT, qui compte sept années d'absence du premier palier, «et ce, malgré quelques offres que j'ai reçues de la part de clubs des deux ligues professionnelles», a-t-il expliqué.

La JS Saoura appelle la FAF à déclarer l'arrêt définitif des championnats de Ligues 1 et 2

LA DIRECTION de la JS Saoura a appelé lundi, via un communiqué, la Fédération algérienne de football (FAF) à «déclarer en urgence l'arrêt définitif des championnats des deux Ligues professionnelles». «Nous demandons à la Fédération algérienne de football, ainsi qu'à la Ligue de football professionnel d'annoncer en urgence l'arrêt définitif de la compétition, surtout après la recrudescence de la situation sanitaire dans le pays», a indiqué ce club de Ligue 1 sur sa page facebook officielle. «Il faut prendre une décision finale, en décrétant une saison blanche ou attribuant le titre de champion au leader actuel. Au vu de la détérioration de la situation sanitaire, tout éventuel retour à la compétition exposera les joueurs au danger. Et puis, aucun club n'a les moyens pour protéger ses différentes composantes du coronavirus», a-t-on poursuivi. Les différentes activités sportives sont à l'arrêt depuis le 16 mars dernier dans une mesure préventive visant à stopper la propagation du Covid-19, rappelle-t-on. Le bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF) n'a pas caché son désir d'aller au bout des différents championnats, mais les clubs des deux premiers paliers se sont, dans leur majorité, opposés à cette option. Une position exprimée au cours de leurs récentes réunions avec le président de la Ligue de football professionnel, Abdelkrim Medouar. L'appel de la direction de la JSS intervient avant 24 heures de la réunion mensuelle du bureau fédéral de la FAF qui pourrait trancher l'avenir des championnats.

ABDELKRIM MEDOUAR (PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL):

«95% des clubs contre la reprise »

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, s'est exprimé ce lundi en conférence de presse à Alger au sujet d'une éventuelle reprise de la compétition. « Le mot d'ordre des présidents de clubs ne diffère pas d'une région à une autre. Ils disent : Nous sommes pour le bien commun et il faut que les décisions soient justes. », a expliqué le patron de la Ligue 1.Abdelkrim Medouar a ajouté : « L'ES Sétif, la JS Kabylie, le CS Constantine, le MC Alger nous disent qu'on peut remporter le titre en cas de reprise. Mais ils disent aussi qu'ils sont pour l'intérêt général, ils veulent une décision adéquate au vu de cette situation exceptionnelle que vit l'Algérie. Ils n'ont pas dit qu'il fallait obligatoirement reprendre pour gagner le titre. ».« Entre 90 et 95% des clubs sont contre le retour de la compétition à l'heure actuelle. Les conditions sanitaires ne le permettent pas. », a enchainé le premier responsable de la LFP. Pour rappel, la Ligue a rencontré les présidents des clubs du Centre hier matin au centre technique de Sidi Moussa après avoir rencontré ceux de l'Est et de l'Ouest lors des derniers jours. Les responsables des formations de Ligue 1 et Ligue 2 ont été consultées au sujet d'un retour du championnat.

USM ALGER : ABDELAGHANI HADDI (DG) « IL FAUT PRENDRE UNE DÉCISION »

LE DG de l'USM Alger, Abdeghani Haddi qui est intervenu sur les ondes de la radio « El- Bahdja » a réitéré son souhait de voir les décideurs du football en Algérie prendre une décision le plutôt possible à propos du sort du championnat et des compétitions de football en général arrêtées depuis le mois de mars dernier en raison de la pandémie du coronavirus. « Le mois de juin est écoulé, on va rentrer dans le mois de juillet, ce n'est pas normal que les instances de football chez nous ne nous donnent aucune information sur le sort des activités sportives en Algérie. La question qui se pose maintenant est la suivante; est- ce-qu'on va reprendre ou pas ? Nous sommes vraiment dans l'expectative », explique le dirigent usmiste. Haddi ajoute, « A mon avis, les compétitions de football ne seront pas relancées. Le protocole sanitaire est très délicat à appliquer notamment par les clubs qui sont en difficultés financièrement ».En outre, en prévision de la préparation en vue de la saison prochaine, Haddi a indiqué que « Nous sommes en contact permanent avec le directeur sportif, Anthar Yahia. Nous sommes en avance en matière de recrutement car désormais nous avons arrêté la liste des joueurs susceptibles de donne un plus à l'équipe en prévision de l'année prochaine ».Rappelons que l'USM Alger a déjà enregistré sa première recrue estivale. Il s'agit de l'attaquant franco- algérien, Oussama Abdeldjalil.

OUARGLA LUTTE CONTRE LE COVID19

Des médecins réclament le respect des mesures préventives

Des praticiens de la santé, en première ligne de lutte contre le Coronavirus (Covid-19) à Ouargla, ont réclamé le « strict » respect des mesures préventives, et appelé les citoyens à « faire preuve d'un haut sens de responsabilité » à même de leur faciliter la tâche et de contribuer à limiter la propagation du virus.

Le strict respect des mesures de prévention est le seul moyen disponible à présent pour limiter la contagion et réduire le nombre de personnes atteintes et par la même, sortir le pays de cette conjoncture particulière qu'il traverse actuellement, ont affirmé des médecins praticiens.

Parmi ces médecins, animés d'une grande volonté à poursuivre leurs efforts pour lutter contre la pandémie, en dépit des pressions psychologiques auxquelles ils sont constamment soumis, figure Ibtissam El-Ati, maître-assistante spécialiste en maladies infectieuses à l'Etablissement public hospitalier (EPH-Mohamed Boudiaf) qui a mis l'accent sur la nécessité de respecter les règles de prévention, dont le port du masque sanitaire et la distanciation physique. Elle a appelé les citoyens à ne pas hésiter à se rapprocher des établissements hospitaliers en cas d'infection pour recevoir le traitement nécessaire.

Le corps médical et paramédical reste à « bon moral et aux commandes de la crise sur le plan sanitaire », a-t-elle estimé, signalant que certains de ces collègues infectés par le virus ont repris leur travail dès qu'ils se sont rétablis en vue de poursuivre et de mener à bien leur noble mission.

« Depuis le début de la pandémie, nous avons été soumis à beaucoup de pressions, dont le stress au travail, la peur de l'infection par le virus et les conséquences négatives de l'isolement sanitaire, le fait d'être loin de la famille et des proches notamment », a-t-elle dit.

Elle a, en outre, évoqué la difficulté d'informer le patient atteint de Covid-19 sur



son état de santé, en insistant sur l'importance de l'accompagnement psychologique.

La même praticienne, victime d'un acte de violence, dernièrement, sur son lieu de travail par l'accompagnateur d'un patient, a aussi mis l'accent sur l'impératif de mettre fin à toute forme de violence et d'agressions, corporelles, verbales ou morales commises à l'encontre de personnel qui veille constamment sur la santé du citoyen.

Pour sa part, Youssef Souayeh, chef du service de dialyse au niveau de la même structure hospitalière, a souligné l'importance de poursuivre les efforts pour vaincre le virus, en insistant sur le rôle pivot du citoyen, notamment en termes de respect des mesures de prévention, tout en contribuant à alléger la pression sur les personnels de santé mobilisés dans la lutte contre cette pandémie.

« Les citoyens, et tout particulièrement les jeunes, sont appelés à être conscients de la gravité de la situation que nous vivons actuellement et de la dangerosité de ce virus qui a une capacité de se propager très rapide », a-t-il ajouté, notant qu'ils peuvent transmettre l'infection à leurs familles, surtout aux personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques.

Enormes sacrifices en première ligne face à la pandémie

De son côté, le médecin Mohamed Adel Chahed, a évoqué les efforts des professionnels de santé qui ont consenti d'énormes sacrifices en première ligne face à la pandémie, à leur tête le Dr Delma Kilani, (médecin anesthésiste, réanimateur à l'EPH Mohamed Boudiaf et membre de la cellule de crise de la wilaya), testé positif de Covid-19 et rendu hommage au défunt Bahous Benhadjira, médecin généraliste, décédé la semaine dernière des suites d'une infection par le virus.

Dans leur lutte acharnée contre cette épidémie, ces praticiens dont des bénévoles, ont exprimé leurs profonds regrets et leur grande préoccupation face au nombre des cas positifs qui n'a pas cessé d'augmenter.

Mettant en avant les efforts considérables que ne cessent de déployer les équipes médicales pour la prise en charge des patients, le directeur par intérim, de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Ouargla, a appelé lui aussi les citoyens à respecter les précautions sanitaires considérées, actuellement, comme le meilleur moyen de limiter la propagation de Covid-19, ajoutant que « les services de la santé sont prêts à faire face à toute situation d'urgence qui pourrait survenir ».

La wilaya d'Ouargla dispose d'un total de 288 lits hospitaliers dédiés à la prise en charge des cas de Covid-19, répartis entre les hôpitaux d'Ouargla, Hassi Messaoud, Touggourt et Taibet, assure le même responsable. « Six services de l'EPH - Mohamed Boudiaf sont réservés aux patients de Covid-19, » indique M. Belbey.

Et ajoutant « Réduire le nombre des cas passe par le respect des mesures préventives, en incitant les citoyens à une meilleure prise de conscience pour freiner la propagation de la pandémie à laquelle aucun vaccin n'a encore été trouvé », a-t-il dit.

S'agissant de l'appel au bénévolat, M. Belbay a fait savoir que cette démarche intervient en application du décret exécutif n 20-70 du 24 mars2020, fixant des mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du virus.

« En effet, nous invitons les bénévoles qui désirent s'inscrire eux-mêmes pour soutenir leurs confrères, notamment les médecins exerçant dans le secteur privé et tous les intervenants médicaux et paramédicaux, et ce dans le cadre de la prévention

ANNABA

Les staffs médicaux entre pression et surmenage

L'ACCOMPAGNEMENT des staffs médicaux et paramédicaux qui assurent à Annaba la prise en charge des patients touchés par le Covid-19 s'impose comme nécessité pour leur permettre de poursuivre leur action de lutte contre la pandémie, a relevé la psychologue Ghania Azouz, membre de l'équipe d'assistance médico-psychologique en milieu professionnel.

La pandémie du nouveau coronavirus touchant à son quatrième mois, les staffs médicaux et paramédicaux montrent des signes de début d'états de surmenage qu'il n'est pas possible pour eux de dépasser sans l'accompagnement de leur environnement incluant les citoyens à travers l'observation stricte des règles de prévention d'une part et le soutien moral qui procure une énergie positive à ces staffs, assure la même spécialiste.

Ils sont des médecins spécialistes, des résidents à majorité jeunes, des paramédicaux et des infirmiers dont nombreux sont mariés et chefs de familles qui sont en plus tiraillé par la crainte de transmettre le coronavirus à leurs proches. La même psychologue en poste au CHU d'Annaba a particulièrement insisté sur l'importance du soutien moral à ces blouses blanches.

Un avis partagé par Abderrahmane, infirmier au service de soins intensifs Covid-19 de l'hôpital Ibn Sina qui enregistre ces dernières semaines, une augmentation des cas admis à ce service.

« Il est vrai que la persistance de la pandémie pour le quatrième mois peut incliner à la démoralisation mais elle n'affectera pas la détermination des staffs médicaux à combattre ce mal », assure ce jeune infirmier. Ce qui est par contre démoralisant pour les professionnels de la santé, c'est le comportement imprévoyant de certains citoyens qui font fi de toutes les mesures préventives, affirme Abderrahmane qui rappelle qu'un seul cas de Covid-19 dans la ville d'Annaba avait contaminé 20 autres personnes.

La sensibilisation, une arme contre les gestes négatifs

Le comportement négatif doit être combattu par la sensibilisation qui est assumée par nombre de travailleurs de la santé, et ce, en diffusant sur les réseaux sociaux des appels continus au respect des mesures préventives ainsi que des vidéos sur des cas de contamination et les complications possibles de la maladie montrant ainsi la dangerosité potentielle du coronavirus, relève le paramédical.

Aussi, les équipes d'assistance médicales et psychologiques en milieu professionnel Covid-19, composées de spécialistes en médecine du travail et de psychologues veillent depuis leur création dans le cadre du dispositif de lutte contre l'épidémie à assurer un accompagnement psychologique aux professionnels de la santé notamment ceux en poste aux unités de prise en charge des malades atteints du nouveau coronavirus.

Dr. Ghania Azouz assure avoir eu à traiter depuis le début de l'épidémie plusieurs cas de professionnels de la santé psychologiquement affectés du fait de l'apparition de cas suspects dans les services où ils exercent dont ceux des voies urinaires et de gynécologie obstétrique.

« Si au début la pression psychologique sur ces professionnels provenait des craintes d'un virus sur lequel l'on connaissait peu de choses, aujourd'hui cette pression vient de la fatigue et des comportements négatifs de certaines personnes qui étaient en contact avec des malades atteints du virus », assurent le Pr. Mekki Aïdaoui, chef du service des maladies infectieuses et responsable de l'unité covid-19 à l'hôpital Hakim Dorbane, et plusieurs autres maîtres assistants et médecins résidents.

Il nous est difficile de trouver la force de supporter les comportements irresponsables de certains citoyens qui se présentent quotidiennement à l'unité Covid-19 pour se faire tester au prétexte d'avoir été en contact avec des cas suspects alors qu'ils ne présentent aucun signe d'infection, confie Pr. Aïdaoui.

« Malgré cela, les staffs médicaux et paramédicaux demeurent mobilisés dans leur lutte contre la maladie », ajoute cet infectiologue qui assure que le volet sensibilisation doit être assumé par d'autres acteurs que les blouses blanches qui sont en première ligne face au virus.

Nombre de médecins résidents femmes ont été même insultées par les accompagnateurs de certains malades pour la seule raison d'avoir exigé le respect des mesures de prévention, souligne Pr. Aïdaoui.

Ainsi, le défi qui se pose est de remporter la bataille de sensibilisation, assure ce médecin spécialiste qui considère que la victoire face à cette épidémie est tributaire du degré de conscience des citoyens et de la responsabilité individuelle et collective qui leur incombe pour stopper la propagation du nouveau coronavirus. **R.R**

EXPOSITION POMPÉI À PARIS

Le Vésuve en 3D

L'éruption du volcan Vésuve en Italie explose en 3D sur les panneaux du Grand Palais à Paris, dans l'exposition Pompéi qui sera ouverte, aujourd'hui, mercredi 01 juillet.



Pour faire de nouvelles découvertes sur Pompéi, le visiteur est convié à cette exposition accessible jusqu'au dimanche 27 septembre. Avec sa pluie de pierres et sa nuée de cendres noires, elle propose nouvelle vision du drame fascinant de cette ville, grâce à des techniques totalement nouvelles, rapporte l'Agence France Presse. Films à partir de drones, cartographie laser, thermographie infrarouge, photogrammétrie: ces procédés permettent – et c'est l'objectif – de tenter d'approcher ce qu'ont pu éprouver à l'automne de l'an 79 les 40.000 habitants de Pompéi, riches privilégiés de l'empire romain. Tous les quarts d'heure, un bruit gronde, d'abord lointain. De la montagne, l'éruption s'élève comme un champignon atomique, envahit tout. Le vacarme se fait assourdissant et stressant. Par contraste, il y a soixante ou quatre-vingt ans, seules quelques photos en noir en blanc du champ de fouilles sont disponibles. Une sélection d'objets de grands prix est arrivée par avion de Campanie peu avant le confinement, elle est restée stockée sous la responsabilité de la Réunion des musées nationaux qui gère le Grand Palais. La scénographie virtuelle retiendra davantage l'attention que tous ces riches trésors exposés, parfois de très petite taille, sortis très exceptionnellement d'Italie. Se côtoient dans le Salon d'honneur du Grand Palais une statue de Livie, la fresque montrant Vénus tirée sur son char par des éléphants, une vasque finement sculptée en bronze, une mosaïque représentant Dionysos et Ariane, un lapin en marbre recroquevillé, etc... Sans compter l'insolite contenu d'un coffre: 100 minuscules objets sculptés en verre, améthyste, ivoire... Probablement les amulettes utilisées par « une sorcière » qui a prodigué ses dons contre « le mauvais œil », a explique Massimo Osanna, directeur du Parc archéologique de Pompeï. Au sujet de la reconstitution virtuelle, « elle n'est pas du tout une version à la Disneyland. Ce qui est montré en 3D est exact et correspond aux recherches scientifiques ». Comme au théâtre, l'exposition est en trois actes: il y a « l'avant »: une rue grandeur nature, où règnent la langueur et le commerce sous le soleil méditerranéen. Puis il y a le « pendant » de l'éruption: dix-huit heures dramatiques et incertaines entre son début et l'arrivée des coulées pyroclastiques brûlantes du nuage de cendres. Ce délai aura laissé le temps à la majorité des habitants de s'enfuir, sous l'averse de pierres ponces qui seront légères, comme le remarque Massimo Osanna. Enfin, il y a « l'après »: l'exposition montre d'impressionnants moulages d'humains et d'animaux retrouvés recroquevillés sous les couches de cendres accumulées, les photos des premiers chantiers au XXe siècle, les coups de colère du volcan voisin (l'un des derniers filmé en pleine guerre en 1944), et la renaissance extraordinaire du chantier aujourd'hui.

R. C

Site: grandpalais.fr/fr/expo-pompei-chez-vous

PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

Le premier d'une revue ministérielle

UNE NOUVELLE publication entièrement dédiée au patrimoine culturel matériel et immatériel algérien a été édité récemment par le ministère de la Culture sous le titre « Ledjdar ».

Le premier numéro de cette nouvelle revue trimestrielle de 120 pages s'ouvre sur un dossier dédié aux « Palais et fortifications de l'Emir Abdelkader » en plus d'autres contributions de spécialistes et universitaires sur les tombeaux funéraires des Djeddars de la région de Frenda (Tiaret), le parc du Tassili N'Ajjer, le tapis du M'zab ou encore les bijoux traditionnels d'Ath Yenni. Le premier ministre Abdelaziz Djerad, qui signe l'éditorial de ce numéro, considère le patrimoine comme étant « la véritable définition de l'identité ». Il estime que le patrimoine algérien nécessite « une bonne mise en valeur et une bonne promotion » afin d'attirer les investissements et une « coordination entre les secteurs de la Culture et du Tourisme pour devenir un vecteur de développement (...) et une alternative économique durable ».

« Ledjdar » propose à ses lecteurs une visite guidée à travers les vestiges des palais et fortifications de l'Emir Abdelkader signée par l'universitaire Abdelkader Dahdouh et qui évoque les kalâa de Tagdemt au sud de Mostaganem, Boughar au sud de Médéa, Taza dans la localité de Miliana et Saïda à Mascara qui constituaient une ligne de défense de l'Emir. L'archéologue fait un descriptif détaillé de chacune des fortifications et revient sur la destruction de ces citadelles par l'armée coloniale. Abdelkader Dahdouh signe également une contribution sur les pièces de monnaie de l'Emir Abdelkader. Récemment nommé à la tête de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels, Abdelkader Dahdouh propose un focus sur les treize tombeaux funéraires des Djeddars dans la région de Frenda dont la construction remonte à la fin du IVe siècle pour les plus anciens. La publication comporte également des



articles sur la stratégie de préservation et de restauration de la mosaïque, les danses accompagnant l'Ahellil classé au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco en 2008, sur le parc du Tassili N'Ajjer, classé par l'Unesco en 1972, et la problématique des vestiges non classés du nord Tassili menacés par la main de l'homme. L'archéologue Mohamed Sahouni revient, quant à lui, sur les fouilles du bassin archéologique de Ain Lahneche dans la wilaya de Sétif et qui ont permis la découverte de traces de présence humaines datées de 2.4 millions d'années. En plus d'un reportage photo et d'un dossier sur la calligraphie arabe, la revue comporte également une contribution sur la nécessité d'exploiter le patrimoine culturel dans les arts et la littérature. »Ledjdar » sera distribuée gratuitement dans les différents musées nationaux ainsi que dans les aéroports.

APS

SORTIR

ARTS L'artiste peintre Khaled Rochedi Bessaih présente son processus de création sur le réseau social de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Peintre autodidacte, auteur et compositeur, directeur de sa galerie d'art Rochedi à Alger, il explique son expérience durant le confinement sanitaire.
facebook/AARCalgerie/videos/269176404517643/
JEUX Africa Games Space – Salon africain du jeu vidéo et des loisirs – jusqu'au dimanche 05 juillet. Pavillon central de la Société algérienne des foires et Expositions, Pins-Maritimes, Alger. Pour les Gamers, Geeks, Streamers, amoureux de jeux vidéos… Consulter les pages Facebook africagamesspace et proboxalgerie.
FILMS Dix long-métrages et onze court-métrages jusqu'au lundi 13 juillet en ligne.
Films. Animations, fictions, documentaires et films jeune public africains et français sous-titrés: ifcinema.institutfrancais.com/fr/alacarte
Rafiki de Wanuri Kahiu (Kenya, 83', 2018)
Le Nouveau de Rudi Rosenberg (France – comédie, 81', 2015), Malika et la sorcière de Nabaloum Boureima (Burkina Faso, jeune public, 15', 2014), Le Vélo de l'éléphant de Olesya Shchukina (Belgique, France, jeune public, 9', 2014)…
Consulter: if-algerie.com/alger/agenda-culturel
THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Ecrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement.
SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.
CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.
HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.
FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Appel aux producteurs et réalisateurs. Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Envoyer avant le jeudi 25 juin un lien Vimeo à l'adresse suivante : programmationrcb20@gmail.com



Arzon. Captain'Watt lance le surf électrique sur la plage du Fogeo

Depuis peu, des engins déroutants évoluent sur la grande bleue, en face de la plage du Fogeo, silencieusement et sans voile, certains semblent voler au-dessus de l'eau.

Captain'Watt, ce nom qui semble sortie d'une bande dessinée est celui d'une jeune entreprise qui vient de s'installer sur la plage du Fogeo. Elle propose de faire découvrir des nouvelles sensations sur des machines animées par l'électricité.
L'histoire de Captain'Watt commence sur une île espagnole méditerranéenne, quand Julien et Émilie Boyer le Maout, en balade dans le coin, découvrent des vacanciers voguer silencieusement à vive allure sur des drôles d'engins, un surf qui file à presque 40 km/h, un paddle sans pagaie, et un grand bodyboard qui semble voler au-dessus de l'eau. Le couple à la recherche d'une nouvelle idée a les neurones qui chauffent.

« Pas de bruit »
« Ça ne fait pas de bruit, ça respecte l'entourage, c'est un excellent compromis, détaille Julien. C'est une démarche vertueuse. On a eu l'idée ensemble. Le nom, c'est Émilie qui l'a trouvé. »
C'est ainsi que Captain'Watt est né. Émilie étant originaire de la presqu'île de Rhuys, c'est tout naturellement qu'ils y ont cherché une plage. Cela n'a pas été sans mal, plusieurs communes n'étaient pas intéressées ou bien les infrastructures pas adaptées. Et finalement, c'est la commune d'Arzon séduite par ce concept original qui les accueille.

Un tapis volant sur l'eau
Vendredi Julien et Émilie ont proposé une séance de démonstration, les curieux sur la dune ont pu observer Antoine Malinsky le moniteur filer rapidement le long de la plage sur un surf muni de deux turbines. « Il est lourd, mais le poids le stabilise. Un débutant arrive rapidement à tenir dessus, après il a des accélérations stupéfiantes », commente Antoine. Un peu plus tard il planait au-dessus de l'eau avec un e-foil. « Là, c'est plus technique, il faut déplacer son poids pour l'équilibrer quand il sort de l'eau », rajoute-t-il.
Sur la dune, les commentaires vont bon train. « Ça me rappelle ce gamin avec son skate volant dans un film de science-fiction », s'exclame un spectateur.
« On dirait qu'il est sur un tapis volant », rajoute un autre. Le réalisateur, qui a fait sensation à Cannes à la fin des années quatre-vingt avec son film sur la plongée en apnée, était paraît-il dans l'hélicoptère qui est venu tourner au-dessus d'Antoine lors d'essais la semaine dernière.

Un faux corbillard convoyait du cannabis dans des cercueils



FRANCE Les douaniers français ont saisi sur une autoroute de l'Est de la France 65 kilos d'herbe de cannabis dissimulés dans des cercueils transportés dans un faux corbillard.
Le véhicule a été contrôlé mercredi sur une aire de repos au niveau de Miserey-Salines, près de Besançon, a appris jeudi l'AFP auprès du parquet de Besançon, confirmant une information du journal L'Est Républicain.
Les quatre cercueils qu'il transportait ne contenaient aucun corps de défunt mais de l'herbe de cannabis conditionnés dans des sachets, a précisé la vice-procureure Christine de Curraize.Les cercueils n'étaient pas plombés, ce qui est obligatoire
Lors du contrôle, le conducteur du faux corbillard a affirmé qu'il transportait des corps d'Espagne en Roumanie. Mais les douaniers ont relevé que les cercueils n'étaient pas plombés, chose pourtant obligatoire lorsque des corps sont transportés sur des trajets internationaux. Ils ont alors décidé de les ouvrir,
a précisé la magistrate.
La drogue destinée à l'Allemagne
Le chauffeur a été interpellé et placé en garde à vue. Déjà condamné pour des faits de braquage de bijouterie en Espagne, il sera jugé vendredi en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Besançon.
D'après les premiers éléments de l'enquête, la drogue provenait d'Espagne et devait être acheminée en direction de l'Allemagne.

QUE VOYEZ-VOUS VRAIMENT SUR CETTE IMAGE?



L'étudiant australien Harman Singh Heer, âgé de 18 ans et originaire de Perth, a capturé ce "visage humain" dans les dunes du désert du Namib. L'illusion d'optique a été immortalisée à l'aube depuis un hélicoptère.
"J'étais en Namibie pour prendre des photos", situe Harman. "Les paysages là-bas sont surréalistes, vous avez presque l'impression d'être sur une autre planète", commente-t-il.
"La lumière tombait d'un côté de la dune, laissant l'autre côté dans l'ombre. Cela et la forme de la dune ont rendu l'image possible", explique le photographe au sujet de ce profil apparent, assurant qu'il faut créditer la beauté de Mère Nature et pas la moindre retouche du logiciel Photoshop. "Je suis à court de mots face à cette image; à ce jour, je ne peux toujours pas croire à quel point la ressemblance est proche", s'étonne le jeune homme.

"Rouge sang": un feu de forêt provoque un étrange coucher de soleil à Las Vegas



Dimanche soir, un feu de forêt de 2.000 hectares à Mount Charleston dans le Nevada, a provoqué un coucher de soleil spectaculaire à Las Vegas. Les pompiers luttaient toujours contre l'incendie lundi soir, il a depuis été réduit à 1.200 hectares.

Ils reproduisent la grande pyramide de Gizeh dans leur jardin



Un couple russe s'est donné pour but de recréer la grande pyramide de Gizeh dans son jardin, à Istinka, au moyen de blocs de béton. La structure de 400 tonnes n'est pas aussi grande que l'originale mais respecte l'échelle 1:19.
Le couple s'est rendu plusieurs fois en Égypte et a étudié le projet pendant deux ans avant d'entamer la construction en juin 2019. L'intérieur est toujours en travaux.
La pyramide russe se visite pour environ 45 euros de l'heure. Elle attire entre autres égyptophiles, bouddhistes et adeptes du yoga.

Une jeune Haltérophile de 7 ans provoque un tollé sur les réseaux sociaux

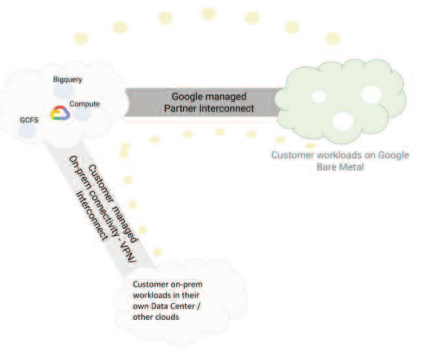


Passionnée d'haltérophilie, Brodie, 7 ans, suscite la polémique sur les réseaux sociaux. Des vidéos publiées sur Instagram montrent la jeune fille en train de soulever des poids lourds dans une salle de fitness. Brodie est la fille de Jes Bowen, une coach de fitness influente sur les réseaux sociaux.
Récemment, la jeune fille a provoqué un tollé sur les réseaux sociaux avec des vidéos où elle apparaît en train de s'entraîner à soulever des haltères. Si certains admirent les performances de la jeune haltérophile en herbe, de nombreux internautes se sont demandé si les poids lourds qu'elle soulevait n'étaient pas sans danger pour Brodie.
Des études ont suggéré que la musculation peut nuire à la croissance d'un enfant et entraîner des blessures. De nombreux spécialistes encouragent la pratique de ce sport après l'adolescence, une fois que les os ont fini de grandir.

Google Cloud : du bare metal dans de nouvelles régions européennes

L'offre Bare Metal Solution fournit le matériel nécessaire pour exécuter des charges de travail spécialisées, comme la base de données Oracle, à proximité du Google Cloud. Explications.

Google Cloud a annoncé qu'il étendait sa solution Bare Metal à cinq régions supplémentaires, ainsi qu'un calendrier pour ouvrir quatre autres régions d'ici à la fin de l'année. Annoncée en novembre dernier, l'offre Bare Metal Solution fournit du matériel pour exécuter des charges de travail spécialisées, telle que de la base de données Oracle, à proximité du Google Cloud.
Les nouveaux sites proposant la Bare Metal Solutrion sont Ashburn, en Virginie (Est des Etats-Unis), Francfort (Allemagne), Londres (Royaume-Uni), Los Angeles, en Californie (Ouest des Etats-Unis), et Sydney (Australie). D'ici à la fin de 2020, elle sera également disponible à Amsterdam (Pays-Bas), São Paulo (Brésil), Singapour (Asie du Sud-Est) et Tokyo (Japon).
Bare Metal Solution s'adresse aux entreprises dont les charges de travail sont critiques et qui de ce fait ont du mal à passer au "cloud public" tel que proposé par Google Cloud. L'offre est donc une offre matérielle entièrement managée, comprenant du calcul, du stockage et des capacités réseaux, ainsi que de l'alimentation électrique, et du refroidissement. Bref, il s'agit d'un datacenter dédié à cette activité. Conséquence : plutôt que d'utiliser du



hardware dans les centres de données Google Cloud (comme les services standard Bare Metal en mode cloud), l'infrastructure est déployée dans des extensions régionales avec une latence de moins de deux millisecondes par rapport à ce que propose Google Cloud. Dans la plupart des cas, explique la société, la latence est inférieure à la milliseconde.

Processeurs Intel Xeon, 3 téraoctets de DRAM

L'infrastructure est reliée à Google Cloud via une interconnexion dédiée à faible latence et se connecte à tous les services Google Cloud natifs.
Le service utilise du matériel OEM certifié pour exécuter de multiples applications d'entreprise, et il est fourni avec des outils d'automatisation pour une intégration rapide. Les serveurs dédiés sont basés sur des processeurs Intel Xeon de deuxième génération et sont équipés de 16 à 112 cœurs avec 3 téraoctets de DRAM.
Bare Metal Solution est proposée par le biais d'un modèle de tarification par abonnement.

Sculpteo et BASF visent le marché de l'automobile avec de nouveaux matériaux d'impression 3D



Technologie : Les matériaux d'impression 3D à haute performance pourront par exemple servir à fabriquer des composants de moteur, la tuyauterie et les réservoirs.
Sculpteo et BASF viennent d'annoncer trois nouveaux matériaux de haute performance pour l'impression 3D dédiés aux transports et aux nouvelles mobilités. Cette série de matériaux polymères a été mise au point par BASF Forward AM dans deux centres R & D en Allemagne et en France, en partenariat avec Sculpteo. Ils offrent chacun des « propriétés répondant aux contraintes des industriels de la mobilité, rigides et supportant des hautes températures, souples ou encore peu onéreux, autorisant la réalisation de grandes pièces », précise un communiqué de presse.Trois grandes familles de nouveaux matériaux sont ainsi dévoilées : le Polyamide 6, qui supporte de hautes températures et permet notamment de fabriquer les pièces sous le capot, ventilateurs, grilles d'aération ou encore les supports de fixation ;
le TPU (pour "Thermo Plastique Polyuréthane"), souple et résistant permettant la fabrication des tuyaux, poignées ou éléments du tableau de bord ; et le Polypropylène, peu onéreux, utilisé pour les réservoirs ou des raccords entre différents éléments.
Ces nouveaux matériaux sont d'emblée intégrés au catalogue de matériaux d'impression 3D proposés par BASF Forward AM. « Avec Sculpteo, Forward AM dispose d'un partenaire agile, en prise directe avec le marché et peut rapidement valider les matériaux pour les proposer plus rapidement à ses clients industriels intégrant l'impression 3D », explique Dietmar Bender, directeur général de BASF Forward AM, cité dans le communiqué.
« Ces matériaux technologiques offrent aux industries la liberté d'envisager et de développer des dispositifs qui révolutionneront la mobilité à un rythme beaucoup plus élevé », déclare Clément Moreau, DG et cofondateur de Sculpteo.
Sculpteo double sa capacité de production
En plus de ces nouveaux matériaux, Sculpteo propose déjà des pièces métalliques imprimées en 3D avec "Ultrafuse 316L" ainsi que l'impression de grandes pièces avec "BASF Ultrafuse" sur des machines BigRep, pouvant imprimer des pièces jusqu'à 1 m x 1 m.
Sculpteo, rachetée en 2019 par BASF, permet à ses clients de commander des impressions 3D via une plateforme en ligne. La start-up française a récemment doublé sa capacité de production au sein de son usine d'impression 3D, passant de 800 à 1 600 m2. Désormais, 50 employés se chargent de la gestion de son parc. Sculpteo, qui témoigne d'une forte accélération des commandes depuis le 1er juin, a investi deux millions d'euros dans l'acquisition de nouvelles machines d'impression 3D en frittage laser, en provenant des Etats-Unis, d'Allemagne, de France et de Chine.

HP avait aussi récemment annoncé l'intégration du polypropylène dans son portefeuille matière. Ce nouveau polypropylène (PP) HP 3D à haute réutilisabilité, mis au point par BASF, renforce la production de pièces dans les secteurs de l'automobile, de la consommation, de l'industrie et de la médecine.

Parmi les points forts évoqués par le groupe, ce matériau garantit une bonne résistance chimique et une compatibilité avec un matériau "mainstream" PP d'injection et possède aussi un « avantage environnemental et économique considérable » selon Nicolas Aubert, responsable de la division Impression 3D d'HP France.

L'Inde interdit 59 applications chinoises, dont TikTok et WeChat



Société : L'interdiction du gouvernement indien, pour des raisons de sécurité nationale, fait suite aux affrontements entre les deux pays.Le gouvernement indien a interdit aujourd'hui 59 applications mobiles chinoises pour des raisons de sécurité nationale Cette interdiction fait suite à l'affrontement entre l'armée indienne et les forces chinoises dans la région du Ladakh, au nord de l'Inde, le 15 juin dernier. Les affrontements ont fait au moins 20 morts parmi les soldats indiens, et plus de 75 blessés.

Collecte de données

Le gouvernement de New Delhi affirme que les 59 applications sont utilisées pour collecter des données sur les utilisateurs indiens, puis envoyées à des serveurs en Chine.Les responsables indiens expliquent qu'ils pensent que les données sont exploitées et utilisées pour établir le profil des utilisateurs indiens par « des éléments hostiles à la sécurité nationale et à la défense de l'Inde ».

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

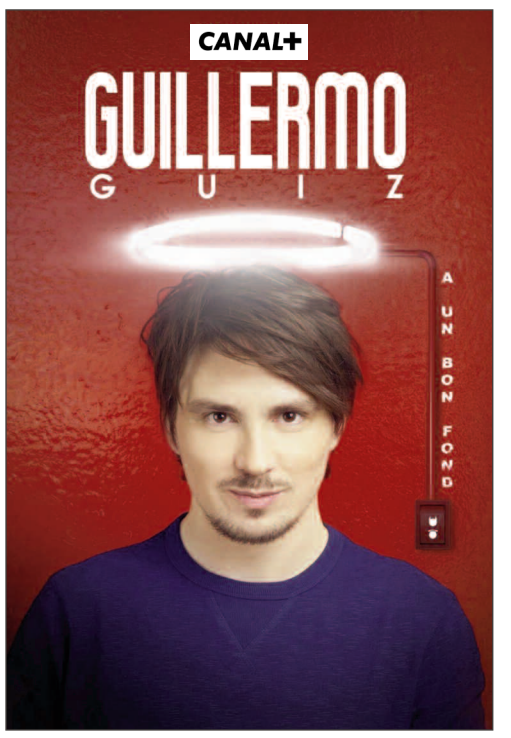
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

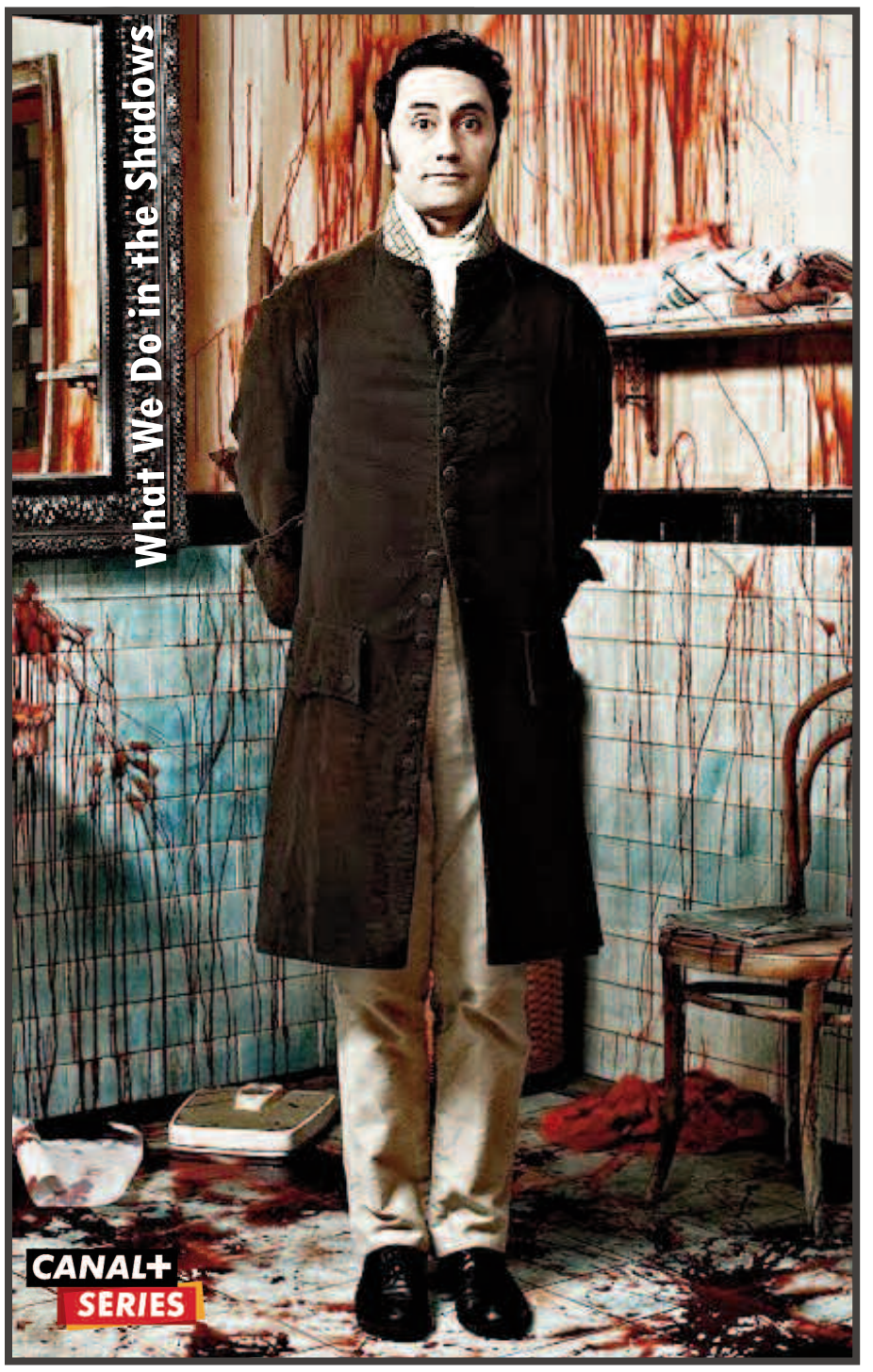












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 Série dramatique (2020 - Etats-Unis) — TF1
Prodigal Son

20h05 Série dramatique (2018 - Italie) — France 2
L'amie prodigieuse

20h00 Magazine de société — M6
Zone interdite

20h05 Culture Infos - Humour — CANAL+
Guillermo Guiz a un bon fond

20h05 Culture Infos - Humour — W9
L'incroyable show d'Eric Antoine

20h10 Cinéma - Film d'aventures — CINE + FRISSON
Russie - 2016
Viking

20h05 Série policière (2019 - Etats-Unis) — 6ter
Elementary

20h06 Cinéma - Comédie dramatique — CINE + PREMIER
Green Book : sur les routes du Sud

20h10 Magazine de reportages — C8
Enquête sous haute tension

19h55 Cinéma - Thriller — CINE CINEMA
L'Homme sans pitié

20h05 Cinéma - Comédie — CANAL+ family
Ibiza

20h05 Magazine de société — TMC
90' Enquêtes

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série d'horreur (2019 - Etats-Unis)
Saison 9 - Épisode 7: La dame en blanc

Alors qu'une information longtemps dissimulée concernant le Camp Redwood est enfin révélée au grand jour, les derniers survivants du camp aident un auto-stoppeur esseulé. Les moniteurs espèrent trouver un peu de répit dans leur course pour échapper au tueur en série...

22h00 Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
Saison 2 - Épisode 1: Resurrection
What We Do in the Shadows

18h27 Série humoristique (France)
Pitch
Saison 2 - Épisode 4: Le relais colis

La suite des aventures du fantasque Lionel Planche, jeune producteur hyperactif et tyrannique, qui aimerait vraiment produire enfin son premier long métrage. Ignoré par le métier mais supporté dans tous les sens du terme par Chantal, assistante dévouée et fidèle.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:23	12:33	16:25	19:57	21:36
CONSTANTINE	03:31	12:38	16:29	20:00	21:38
ALGER	03:43	12:52	16:44	20:15	21:55
OUARGLA	03:58	12:43	16:24	19:53	21:22
CHLEF	03:53	12:59	16:49	20:20	21:58
MOSTAGANEM	03:59	13:04	16:54	20:25	22:02
ORAN	04:03	13:07	16:56	20:27	22:04

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6728 – MERCREDI 1er JUILLET 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	34°	23°
Oran	35°	21°
Constantine	43°	20°
Ouargla	45°	29°

GHARDAÏA

La ville croule sous les ordures

Les amoncellements d'ordures ménagères dans certaines artères de la ville de Ghardaïa prennent des proportions alarmantes offrant un spectacle désolant aux habitants et aux visiteurs de la ville. Les Ghardaouis espéraient ne plus revoir ce paysage nuisible à l'environnement.

Malgré les montants astronomiques versés chaque année par l'APC aux délégataires en chargés de la propreté des rues de la ville, la saleté semble prendre le dessus avec ténacité, suscitant le mécontentement des habitants.

Des tas d'ordures s'amoncellent dans les rues de certains quartiers périphériques de la Ville de Ghardaïa dégageant des odeurs insupportables. Alors que le mercure s'affole avec des températures frôlant les 40° ces derniers jours, des monticules de déchets ménagers s'accumulent dans certains quartiers populaires de la ville, faisant peser sur le chef-lieu de wilaya un grand risque de maladies.

Faute de ramassage aux moments opportuns, les dépôts sauvages d'ordures se multiplient devant les habitations attirant les chiens errants, les rats et autres visiteurs nocifs. La défaillance du service de propreté à Ghardaïa est de plus en plus flagrante et la situation a empiré durant ces premiers jours de l'été, selon les habitants. Révoltés par le laxisme des autorités et des élus de la ville, qui n'habitent certainement pas dans des quartiers sales, les Ghardaouis en ont ras-le-bol de ce triste tableau quotidien.

«Pour des raisons qui restent inexpliquées, les services de nettoyage de la commune ont cessé



depuis plusieurs jours de procéder à l'enlèvement des ordures ménagères de notre cité ''Ioulaoualène'' au niveau du grand quartier de «Belghanem» à l'Ouest du Chef-Lieu», a affirmé une habitante du quartier, toute irritée.

«Notre quartier est sale parce que les services de l'APC chargé du nettoyage de la ville n'ont eu aucune conscience pour venir faire un constant sur le terrain et mettre fin à nos souffrances quotidiennes en dépit de nos multiples sollicitations. Si-Ahmed, un retraité de la Sonelgaz est déçu de voir la capitale du M'zab dans cet état. «Nous payons nos impôts, en plus de la taxe d'habitation, pour vivre de la sorte, ce n'est plus possible. On se sent abandonné», dit-il

Pour de nombreux ghardaouis interrogés, l'APC est tenue de mettre les bouchées doubles pour éradiquer plusieurs points noirs et décharges sauvages à travers la ville de Ghardaia dans le cadre du plan national de veille et de riposte face au Covid-19. Ils estiment qu'elle doit surtout procéder rigoureusement au suivi et au contrôle strict du service des prestataires chargés du ramassage des ordures ménagères et à améliorer son rendement.

L'APC de Ghardaia, va-t-elle pouvoir enfin trouver la solution de cette équation complexe afin d'améliorer la propreté urbaine? Pourquoi ne pas pénaliser les entreprises délégataires défaillantes et verbaliser celles qui souillent la ville sans aucun remords, s'interroge-t-on au sein de la population. Pis encore, empoisonnant ses nuits depuis le début de la saison chaude, la population de la ville de Ghardaïa se plaint de l'invasion de moustiques à cause de la lutte anti-larvaire qui n'a pas été refaite durant le début de la période estivale.

En effet, par des températures caniculaires, un climat suffocant aggravé par des coupures répétitives d'eau dans certains quartiers de la ville, Ghardaïa fait face à une impressionnante invasion de moustiques.

Devant ce contexte, les associations et les comités de quartiers appellent les autorités locales à engager des campagnes de sensibilisation et qu'elles procèdent rigoureusement au suivi et au contrôle strict du service rendu des entreprises délégataires chargées du nettoyage et qu'elle la somme de s'engager à être plus ponctuelle avec les collectes des ordures ménagères. Selon elles, Il reste à s'assurer de la propreté de la ville tout en luttant contre, en même temps, contre les incivilités en hausse et la mauvaise prestation du délégataire, coupable, de temps à autre, de laisser-aller dans la collecte des déchets ménagers.

Aissa Hadj Daoud

MÉDÉA

Fermeture de deux marchés à bestiaux

LES MARCHÉS hebdomadaires à bestiaux de Bougezoul et de Ksar El Boukhari situés dans la partie steppique de la wilaya de Médéa ont été fermés avant-hier jusqu'à nouvel ordre par le wali pour des raisons sanitaires.

La décision de fermeture urgente des marchés hebdomadaires cités fait suite à l'importante hausse des cas de contaminations enregistrés dans la wilaya dont certaines dans ces marchés et au non-respect des dispositions de protection contre la pandémie par les éleveurs et les visiteurs. Selon le communiqué émis par le cabinet du wali, la décision de fermeture a été prise «dans le souci de préserver la santé des usagers des marchés hebdomadaires corona parmi les éleveurs et citoyens contre les risques de contamination par le virus corona».

La situation épidémiologique de la wilaya n'a cessé de se dégrader depuis quelques jours déjà avec la réouverture des marchés hebdomadaires à bestiaux où les rassemblements autour des bêtes se font et se défont au gré des affaires, sans aucun respect des règles de vigilance préconisées. La hausse des cas d'infections par le coronavirus au cours de la semaine passée a obligé le wali à recourir à la fermeture des deux principaux marchés à bestiaux, lieux de transactions entre des éleveurs venant des différentes régions de l'aire steppique acheter ou vendre leurs bêtes. L'approche de l'Aid el Kebir a favorisé les rassemblements dans ces marchés en plein air.

Nabil Bey

TIZI-OUZOU

Un réseau spécialisé dans le vol d'ovins démantelé

LES ÉLÉMENTS de la brigade de gendarmerie nationale de Draâ El Mizan, suite à une minutieuse enquête, ont réussi à démanteler dans la région, au cours des dernières 24 heures, un réseau de malfaiteurs spécialisés dans le vol d'ovins. Ce réseau est composé de six individus. Lors de leur arrestation, les gendarmes ont trouvé sur les six individus des armes blanches, plus exactement des sabres et des couteaux à la lame effilée.

Par ailleurs, sur les 51 têtes d'ovins déclarées volées un peu partout à travers certaines wilayas du pays, les enquêteurs ont réussi à récupérer une quarantaine de têtes.

C'est ce que révèle un communiqué de la cellule de communication du Groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Ce même document précise que ces individus ont été présentés devant le Parquet de Draâ El Mizan, sous les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs et port d'armes prohibées. Les six individus ont été placés sous mandat de dépôt en attendant leur procès.

Notons enfin que le communiqué n'a mentionné ni l'âge, ni l'identité ou la domiciliation des hors-la loi.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

29 personnes arrêtées à Tamanrasset et à Bordj Badji Mokhtar

VINGT-NEUF personnes ont été arrêtées lundi à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également saisi du matériel utilisé dans l'exploitation illégale de l'or, a indiqué hier mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont intercepté, le 29 juin 2020 à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, 29 individus et saisi deux (2) camions, trois (3) véhicules tout-terrain, 18360 litres de carburant destinés à la contrebande, ainsi que 163 sacs de mélange de pierres et d'or brut,13 groupes électrogènes et 10 marteaux piqueursservant dans les opérations illicites d'orpaillage", précise la même source.

"Une quantité de (48) kilogrammes de kif traité a été saisie, en outre, près de la localité de Hassi Sidi M'hamed, commune de Sidi El-Djilali, wilaya de Tlemcen en 2e Région militaire par des éléments de la Gendarmerie nationale", ajoute-t-on.

A Tébessa et Batna en 5e Région militaire, "trois (3) narcotrafiquants, en possession de 5822comprimés psychotropes, ont été arrêtés par des éléments de la Gendarmerie nationale". Par ailleurs, une unité des Garde-côtes "a porté secours à dix (10) candidats à l'émigration clandestine qui étaient à bord d'une embarcation de construction artisanale en naufrage, et ce, lors d'une opération de recherche et de sauvetage à 28 miles au nord de Chenoua, wilaya de Tipaza en 1e Région militaire".Les Garde-côtes "ont également déjoué, des tentatives d'émigration clandestine de 113 personnes, qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale, et ce, suite à des opérations distinctes à Chlef en 1e Région militaire, Annaba, Skikda et El-Kala en 5e Région militaire, Oran et Tlemcen en 2e Région militaire. De même, 28 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Ouargla en 4e Région militaire", conclut le communiqué.

S. N.